

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 13 Février 2014 - 13 Rabi' al-Thani 1435 - N° 511 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

SUITE AU CRASH DE L'AVION MILITAIRE QUI A FAIT 77 VICTIMES

Formidable élan de solidarité du peuple algérien

Pages 4-5

Les messages de condoléances et de compassion affluent des 4 coins du monde



APRÈS LES DÉPASSEMENTS DE CERTAINS RESPONSABLES POLITIQUES La mise au point du Président

Boualem Branki

«Nul n'est en droit de s'en prendre à l'Armée nationale populaire». Cette phrase, lancée sur un ton d'exaspération mais de profonde colère en même temps par le Président Bouteflika, chef suprême de l'ANP, digne héritier de la glorieuse Armée de libération nationale, résume bien le contexte politique actuel que certains courants veulent miner à l'approche de l'élection présidentielle.

Une guerre ouverte contre le rempart de la souveraineté nationale et garant de la sécurité du pays. La sortie du chef de l'Etat n'est pas gracieuse ni fortuite, tant les dépassements de certains responsables politiques, quels qu'ils soient, ont franchi le «rubicon», et ce qui est permis d'admettre et d'accepter. Provoquant un pourrissement du climat politique et faisant croire à l'opinion publique qu'il y a une guerre de clans au sein de l'ANP.

«Nul n'est en



droit, quelles que soient ses responsabilités, de s'en prendre à l'Armée nationale populaire ni aux autres institutions constitutionnelles» du pays, a ainsi rappelé le Président Bouteflika, dans un message adressé mardi au vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, et aux familles des victimes du crash de l'avion militaire dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Et, c'est le Président lui-même qui fait cette effarante constatation : jamais depuis l'Indépendance nationale, l'ANP et ses officiers n'ont été aussi directement visés que ces derniers mois, provoquant une certaine exaspération au sein de l'opinion publique, et son étonnement devant tant de légèreté politique à un moment historique de l'histoire du pays. «Nous sommes certes habitués à des dépassements émanant de certains milieux à l'approche de chaque

échéance mais, cette fois-ci, l'acharnement a pris une ampleur telle que notre pays n'a jamais connue depuis l'Indépendance allant jusqu'à tenir de porter atteinte à l'unité de l'Armée nationale populaire ainsi qu'à la stabilité du pays et à son image dans le concert des nations», estime le Président Bouteflika. Et qui prend à témoin l'opinion publique devant de tels agissements politiques irresponsables, des dépassements dont les auteurs semblent mal mesurer les effets, ni les victimes directes et collatérales. Car cette intervention du chef de l'Etat, ou plutôt cette mise au point intervient à un moment où les dérives politiques se rapprochent dangereusement de l'une des plus importantes institutions nationales, et la plus sensible également. Il était, dès lors, opportun que le chef de l'Etat redescende dans l'arène politique pour remettre chacun à sa place. Et que chacun assume ses responsabilités envers le pays et la Nation.

B.B.



LE PROFESSEUR HABIB DOUGUI, CHEF DE SERVICE PNEUMO-THORACIQUE
AU CHU DE BÉNI MESSOUS, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

Un million d'asthmatiques en Algérie !



SCIENCE et VIE

VIEILLIR AVEC SUCCÈS

Une consultation médicale préventive pour vivre longtemps en bonne santé

Pages 12-13

HISTOIRE

La famine en 1920 dans le Sersou

* Une étude de
Amar Belkhodja
Journaliste-auteur

Page 11

FOOTBALL

HOMMAGE AUX VICTIMES DU CRASH DE L'AVION MILITAIRE

Minute de silence ce week-end dans tous les stades du pays

Page 2

ALGER

BAB EL OUED
Il agresse son voisin pour le voler

Page 9

Météo

Régions Nord : 21° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localement quelques pluies en cours de matinée.
Les vents seront en général faibles à modérés (30/40 Km/h) notamment sur régions du littoral.
La mer sera agitée localement forte.



Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé.
Les vents seront en général faibles à modérés avec localement chaises sable.

**EN COLLABORATION
AVEC L'AMBASSADE DES USA**
**Formation à la gestion
des catastrophes au profit
des corps de sécurité**

Dans le cadre de l'application de son programme de formation au profit de ces officiers, la Direction générale de la Protection civile en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie organise un stage de formation au profit des corps de sécurité : Protection civile, Sûreté et Gendarmerie nationale, dont l'objectif est de renforcer la coordination entre les trois institutions pour la gestion des situations de crise et les catastrophes. Appuyé par un riche programme, ce



programme est étalé sur deux sessions de formation, dont chacune d'elles est composée de 30 éléments des différents services. La première session qui a débuté le 9 février dernier prendra fin aujourd'hui tandis que la seconde session se déroulera du 16 au 20 du mois courant.

FFS
**Conférence
de presse
demain
de M. Ahmed
Betatache**

Le Premier secrétaire du FFS, Ahmed Betatache, animera demain vendredi 14 février à 10h30, une conférence de presse au siège du parti sis 56, avenue Soudani Boudjemaâ, Alger.

**ABDELMALEK BOUDIAF
À BEJAIA**
**Une visite
et des décisions**

La visite de Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, jeudi 06 février 2014 à Béjaïa aura été sanctionnée par une série de décisions : d'abord la lancinante question concernant la réalisation d'un CHU, à laquelle il est officiellement répondu que les travaux de réalisation de cet structure hospitalo-universitaire tant attendue démarreront vers avril-mai, en attendant l'option définitive de la commission de choix de terrain pour l'implantation du CHU (Soit Oued Ghir, soit Boukhelifa). Ensuite, il a été annoncé qu'exceptionnellement « pour aller vite », le projet de réalisation d'un centre anti-cancéreux à Béjaïa fera l'objet d'un marché conclu de gré à gré. Dans ce



sillage, l'on a fait savoir que le service d'oncologie de l'hôpital d'Amizour limité, actuellement, à seulement 12 lits, verra ses capacités d'accueil bientôt passer à 36 lits. Enfin, ce sont deux communes - en l'occurrence Beni-Maouche et Adékhar qui viennent de se voir attribuer l'inscription de la réalisation de 02 hôpitaux d'une capacité de 60 lits chacun.

	Max	Min
Alger	21°	13°
Oran	24°	12°
Annaba	17°	05°
Béjaïa	20°	09°
Tamanrasset	24°	08°

Horaires des prières

Jeudi 13 Rabi' al-thani 1435

Fajr	06:12
Dohr	13:02
Asr	16:02
Maghreb	18:29
Isha	19:48



ILLIZI

800 titres à découvrir au Salon du livre

Plus de 800 titres d'ouvrages spécialisés dans divers domaines du savoir et des sciences, sont présentés à l'occasion de l'organisation du salon du livre, ouvert hier à Illizi, à l'initiative de la direction de culture.

Cette 7e édition du salon du livre englobe plusieurs ouvrages scientifiques, scolaires, universitaires, religieux, et de littérature pour enfants, exposés par quatre maisons d'édition venues des différentes régions du pays, a précisé le directeur du secteur M. Hocine Nacchito.



Une partie de ce Salon qui se déroule à la maison de la culture Othmane Bali et durera 11 jours, sera déplacée ensuite dans les communes de Djenat et d'In-Amenas afin d'en faire profiter un plus grand nombre de lecteurs.

ANR
**Belkacem Sahli
samedi
à Oum El Bouaghi**



Dans le cadre des activités politiques du parti, le président de l'Alliance nationale républicaine (ANR) Belkacem Sahli, présidera samedi 15 février au

centre culturel de l'Emir Khaled dans la ville d'Aïn El Beida, les travaux de la conférence régionale des cadres du parti de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

No comment



MINISTÈRE DU COMMERCE
**Mise en garde contre
la consommation
du lait en poudre
«Lolait»**

Le ministère du Commerce a appelé mercredi les consommateurs à s'abstenir de tout achat et consommation du lait en poudre entier portant la marque (Lolait) en raison du risque que représente ce produit sur la santé du consommateur.

Les résultats d'analyses bactériologiques effectuées par la Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes sur des échantillons prélevés sur le lait en poudre entier portant la marque (Lolait) conditionné en étuves de 500 grammes «ont révélé la présence d'un taux très élevé de coliformes dans le lot n° 6076 conditionné au mois de janvier 2014 par un lait en poudre fabriqué en date du 7 mars 2013 et dont la date de péremption arrive à terme le 6 mars 2015», a indiqué un communiqué du ministère.

«Compte tenu du risque que présente ces bactéries sur la santé du consommateur, le ministère du Commerce demande aux consommateurs de s'abstenir de tout achat et consommation du produit incriminé (...) dans l'attente des résultats des enquêtes approfondies engagées», a précisé le communiqué.

ARTS ET CULTURE
**Décalage de
dates suite au
deuil national**

Suite au deuil national de trois jours, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger tient à informer que les activités culturelles et artistiques qui devaient se dérouler les jeudi 13 et vendredi 14 février 2014 à la salle Ibn Khaldoun sous le thème «de Brazil rencontre El Bahdja» sont reportées au samedi 15 et au dimanche 16 février.

LIQUE DE FOOTBALL
**Une minute de silence
ce week-end dans les
différents stades du pays**

Une minute de silence sera observée à la mémoire des victimes du crash de l'avion militaire survenu mardi à Oum El Bouaghi (500 km à l'est d'Alger), avant les rencontres de football prévues ce week-end dans les différents paliers de compétition, a appris l'APS mercredi auprès du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadji.

«Toutes les matches programmés vendredi et samedi, dans les différents paliers du football national, observeront une minute de silence avant le coup d'envoi, pour se recueillir à la mémoire des victimes de ce drame», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instante dirigeante de la compétition. Soixante-dix-sept (77) personnes ont péri et une autre a été grièvement blessée dans le crash d'un avion militaire de type Hercules C-130, survenu mardi sur le mont Fortas à Oum El Bouaghi. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décreté un deuil national de trois jours à compter du mercredi 12 février, suite à cette catastrophe.



L'UGTA rejette toute «atteinte» à l'intégrité et à l'unité de l'ANP

L'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) a indiqué mercredi à Alger qu'elle rejetait toute «atteinte» à l'intégrité et à l'unité de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi qu'à «ses hommes et à ses responsables».

«L'Ugta qui a combattu de toutes ses forces le terrorisme pour la sauvegarde de la République, et qui a payé un lourd tribut ne saurait accepter une atteinte à l'intégrité et à l'unité de l'ANP et rejette toute atteinte à ses hommes et à ses responsables qui n'ont ménagé aucun effort dans leur vigilance constante pour préserver la République, particulièrement durant la lutte déterminée contre le terrorisme», a précisé l'Ugta dans un communiqué signé par son secrétaire général, Abdelmajid Sidi Said.

L'organisation syndicale a condamné aussi «des propos irresponsables et malveillants de certaines personnes à l'endroit de l'institution militaire et de ses hommes», estimant que «nul n'a le droit d'être indécemment envers cette



noble institution et envers ses hommes». L'union syndicale a réfuté également et avec «fermeté» l'utilisation du martyr Abdelhak Benhamouda, à «des fins qui n'honorent pas les valeurs républicaines pour lesquelles il s'est sacrifié». L'Ugta a rendu, à cette occasion, un «hommage» à l'institution militaire et à ses hommes et femmes pour son «engagement total à la défense des valeurs immuables démocratiques et républicaines et à sa fidélité aux vic-

times du devoir et aux forces armées et de sécurité qui ont versé le tribut du sang pour la préservation de la liberté, de la démocratie et de la République». Elle a ajouté que l'ANP tient un rôle «historique par sa haute perception du sens des responsabilités, notamment par sa vigilance constante dans la sécurité nationale et pour dissuader toute tentative visant à porter atteinte à l'unité du pays et à ses intérêts supérieurs».

SELON SIDI SAID, SG DE L'UGTA «5 dossiers seront examinés lors de la prochaine Tripartite»

La prochaine tripartite (gouvernement, patronat, Ugta), prévue le 23 février prochain, examinera cinq dossiers dont la relance de l'économie nationale notamment par l'encouragement de la production locale, et le pacte économique et social de croissance, a indiqué mercredi à Alger le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmajid Sidi Said.

«Cette tripartite historique, la 16^e du genre, sera parmi les plus importantes car nous allons traiter, à cette occasion, cinq dossiers dont trois sont des dossiers moteurs», a dit M. Sidi Said lors de l'installation de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (Fntieg).

Il s'agit, a-t-il précisé, de l'élaboration d'un pacte économique et social de croissance rénové, de la définition des moyens de promouvoir la production nationale et de la poursuite des consultations sur l'article 87-bis de la loi 90-11 relative à la relation du travail.

Pour le SG de l'Ugta, le concept de la «préférence pour la production nationale» est devenu aujourd'hui une réalité sur le

terrain après que son organisation l'eut exprimé à maintes reprises face aux autres partenaires sociaux. «La production nationale est une bataille syndicale et nationale qui engage tout le monde. Il faut s'orienter vers le marché national pour freiner l'importation qui continue de grever la monnaie nationale», a insisté Sidi Said.

Selon lui, les partenariats entre les entreprises nationales (publiques et privées) devraient ainsi créer quelque 2,5 millions de postes d'emploi d'ici cinq ans et participer à une amélioration du pouvoir d'achat de 25% au moins.

D'autre part, le Secrétaire général de la fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières, Achour Telli, a indiqué qu'un programme de travail s'étalant sur cinq ans sera mis en place pour améliorer la condition des travailleurs de cette branche. Une commission, composée de 33 syndicats représentant les différentes branches (production, transport et distribution de l'électricité) au niveau national, va mettre en place un programme destiné à définir les priorités et les problèmes sociaux des travailleurs.

INVESTISSEMENT BTPH : l'AGEA plaide pour la débureaucratisation de l'acte d'investir

Le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA) Mouloud Kheloufi, a plaidé mercredi à Alger pour «la débureaucratisation de l'acte d'investir» notamment pour les entreprises du secteur du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH).

Lors d'une conférence de presse autour des recommandations des 3^e assises nationales du BTPH tenues récemment, M. Kheloufi a appelé à un meilleur accompagnement de l'investisseur par l'ANDI (Agence nationale de développement de l'investissement) durant toutes les phases de réalisation de son projet, notant toutefois une «amélioration de l'environnement dans lequel évoluent les entreprises du secteur depuis 2007».

Selon le conférencier, les recommandations qui ont couronné ces assises et qui seront transmises au Président de

la République et au Premier ministre, ont trait notamment au foncier industriel, au financement des projets, au partenariat ainsi qu'à la formation de la main-d'œuvre du secteur.

L'AGEA propose, dans ce cadre, de «raccourcir les délais d'octroi des actes de propriété et ceux de règlement des litiges éventuels auprès des tribunaux» et d'imposer des normes draconiennes à l'importation des produits qui sont fabriqués localement.

M. Kheloufi a plaidé aussi pour la «réduction de la part patronale versée à la CNAS de 49% actuellement à 15%», de façon, selon lui, à motiver les entreprises à s'acquitter régulièrement de leurs cotisations et à les encourager à recruter davantage. L'association de plus «revoir le barème de l'IRG (l'impôt sur le revenu global) sur salaire inchangé depuis

2008». Evoquant, par ailleurs, le partenariat dans le secteur du bâtiment, le premier responsable de l'AGEA a affirmé que celle-ci est favorable à un partenariat national dans le cadre de la réalisation des grands projets, ajoutant que les entreprises étrangères devraient s'associer, dans le cadre de sociétés mixtes, avec les entreprises algériennes après trois ans d'exercice» en Algérie.

Pour ce qui est de la prochaine réunion de la tripartite (Gouvernement-patronat-UGTA), prévue le 23 février, M. Kheloufi a assuré que l'AGEA défendra «la suppression totale» de l'article 87-bis du code de travail, qui sera l'un des points à l'ordre du jour de la réunion. Crée en 2003, l'AGEA revendique quelques 1.200 entreprises adhérentes à travers le territoire national.

responsabilité et à contribuer à créer un climat serein à même de favoriser la réussite du scrutin présidentiel du 17 avril pour en faire «un jalon supplémentaire sur la voie de la consécration de la démocratie».

Le parti a également appelé les candidats à «observer une haute moralité lors de la compétition qui doit être une confrontation de programmes et de propositions loin de tout sujet de discorde et à laisser le

La visite de travail de M. Sellal à Mila reportée à samedi

La visite de travail que devait effectuer le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Mila jeudi a été reportée à samedi prochain suite au crash d'un avion militaire survenu mardi à Oum El-Bougah, a indiqué mercredi une source du Cabinet du Premier ministre.

La visite de M. Sellal s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au cours de laquelle il procédera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de la wilaya, avait précisé la veille un communiqué du Cabinet du Premier ministre. Le Premier ministre, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, présidera une réunion de travail élargie aux élus et aux représentants de la société civile.

M. Sellal a exprimé, dans un message de condoléances, son soutien aux familles des victimes du crash survenu mardi à Oum El-Bougah d'un avion de transport militaire en provenance de Tamanrasset à destination de Constantine.

«Construit par le deuil qui a affligé l'ensemble des Algériens suite au tragique accident d'avion qui a coûté la vie à un grand nombre de citoyens, le Premier ministre présente ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes auxquelles il tient à apporter son soutien tout en les assurant de sa profonde sympathie», a écrit M. Sellal dans son message.

Les partis républicains préparent la «Journée nationale du Chahid»

Dans un discours mémorable de 2003, le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait déclaré : «Cette occasion nous interpelle à l'effet de mériter leurs actes mémorables et leurs hautes valeurs qui nous guident pour faire face aux aléas des temps présents et aux défis futurs, et qui nous confortent dans notre marche sur la voie qu'ils ont tracée pour aller de l'avant avec la même détermination et le même courage dont ils ont fait preuve.

En gagnant les rangs sublimes du sacrifice, ils nous ont laissé un legs précieux que nous devons préserver et exalter. Le choix de la journée du 18 février, consacrée depuis 1989 à la mémoire des chouhada, s'inscrit dans cette volonté de fidélité et de continuité. Le mois de février renvoie à des étapes phares de notre histoire et à d'autres moments, tragiques, témoins des affres que notre peuple a subis dans sa chair.

En effet, le mois de février de l'année 1947, en son dix-huitième jour, a vu naître l'Organisation secrète qui a balisé la voie de la lutte armée. Le même jour de ce mois de l'année 1957, fut inscrite la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le mois de février est également associé à moult endurance vécues par le peuple algérien du fait d'agissements pratiques criminels de l'occupant et à d'autres pratiques non moins assassines telles les exécutions sommaires et publiques de moudjahidine par l'armée coloniale.

Le 13 février 1960, la France s'est livrée à de pernantes essais nucléaires dans la région de Reggane, et le même mois étaient créées les zones interdites à travers son entreprise pernicieuse de mise en place de lignes électrifiées truffées de millions de mines antipersonnel.

Auparavant, le 8 février 1985, la France a signé un autre de ses crimes innombrables contre les populations de Sakiet Sidi Youssef, et bien d'autres services et exactions indicibles. »

TAJ: l'unité de l'Armée nationale populaire garante de la sécurité et de la stabilité du pays

Le parti Tajamou Amal Jazair (TAJ) a estimé mercredi que l'unité de l'Armée nationale populaire (ANP) et de toutes les institutions de l'Etat était «de garant de la sécurité et de la stabilité du pays», appelant à faire prévaloir l'intérêt du pays et à oeuvrer dans le sens de la consolidation de ces acquis «loin de toute provocation ou alarmisme». Le parti TAJ a réitéré, dans un communiqué, son appel à faire preuve de

dernier mot au peuple algérien souverain dans sa décision et son choix», précise la même source.

TAJ a également salué le message «fort» du président Abdelaziz Bouteflika à l'égard de la situation actuelle et de certains propos et déclarations «susceptibles de créer un climat tendu à la veille de l'élection présidentielle», ajoute le communiqué.

APS

Crash de l'avion militaire:

SELON UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

77 victimes dont 73 militaires

Le crash d'un avion militaire survenu mardi près d'Oum El Bouaghi (500 km à l'est d'Alger) a fait 77 victimes comprenant 73 militaires et 04 femmes, a confirmé mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Le crash a fait «77 victimes, comprenant 73 militaires et 04 femmes dont l'épouse et la fille de l'adjoint au commandant de la 6ème Région militaire, et un (oi) survivant dans un état critique», précise le communiqué qui cite les explications fournies par le directeur de l'Hôpital militaire régional de Constantine, lors d'un exposé présenté au vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, en visite

à l'hôpital. Après s'être enquise des causes et des circonstances de ce tragique accident, le général de corps d'armée Gaïd Salah qui, a présidé une réunion restreinte à l'hôpital, durant laquelle il a écouté les différents exposés présentés par les responsables, a donné des instructions pour «accélérer notamment l'identification des corps des victimes», «à priser en charge des familles et le transfert des dépourvus vers leurs wilayas d'origine», souligne la même source. L'opération d'identification des corps des victimes par les services spécia-

lisés et leur transfert au fur et à mesure vers leurs régions d'origine à travers le pays «se poursuit activement», précise le communiqué. Le chef d'état-major de l'ANP a également ordonné le «lancement immédiat de l'enquête de la commission technique» pour «élucider les circonstances de l'accident», en tenant compte de tous les détails pouvant contribuer à déterminer les causes exactes du crash de l'avion, dans les mauvaises conditions météorologiques qui prévalaient dans la région. Il a, en outre, donné des instruc-

M. Bensalah présente ses condoléances au général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a adressé mercredi un message de condoléances au vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah. «Suite au crash tragique de l'avion militaire survenu mardi, nous partageons votre affliction et peine. En cette douloureuse circonstance, je vous présente, en mon nom et au nom des membres du Conseil de la Nation ainsi qu'à toutes les familles des victimes, mes condoléances les plus attristées et ma sincère compassion, priant Le Tout Puissant de vous aider à surmonter cette pénible épreuve», a écrit M. Bensalah dans son message. «Je prie Dieu de donner aux familles et proches des victimes patience, résignation et constance pour supporter cette dure épreuve et d'accueillir dans son vaste paradis les victimes parmi les enfants de l'ANP, bouclier de la patrie et source de fierté et d'orgueil et leurs familles» a conclu le président du Conseil de la Nation.

La Ligue arabe annonce la mise en berne de son drapeau en signe de deuil

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil el Arabi, a annoncé mercredi au Caire, que son organisation mettra son drapeau en berne en signe de deuil avec les victimes du crash de l'avion militaire algérien, mardi près d'Oum El Bouaghi, et de solidarité avec le peuple algérien.

Dans un communiqué de l'organisation panarabe, M. Nabil el Arabi a présenté «ses condoléances les plus attristées au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux familles des victimes du crash de l'avion militaire algérien et au peuple algérien», priant Le Tout Puissant de leur accorder sa Miséricorde.

APS

Le Président Bouteflika reçoit les condoléances du président et du chef du gouvernement tunisiens

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi un message de condoléances de la part du président de la République tunisienne, Moncef Marzouki, et de son chef du gouvernement, Mehdi Jomaa, suite au crash de l'avion

militaire survenu mardi sur le mont Fortas (Oum El Bouaghi), causant la mort à 77 personnes, indique un communiqué du cabinet du Premier ministre.

MM. Marzouki et Jomaa ont exprimé au peuple algérien et aux fa-

millles des victimes du tragique accident aérien, en leur nom et au nom du peuple tunisien frère, leur soutien et leur compassion, priant Dieu de leur accorder Sa sainte miséricorde et de les accueillir en Son vaste paradis, ajoute le communiqué.



Formidable élan de solidarité des citoyens de la région

L'avion militaire dont le crash, mardi près d'Oum El Bouaghi, a provoqué le décès de 77 personnes, a suscité un formidable élan de solidarité parmi la population des localités situées dans le voisinage du crash, a constaté l'APS mercredi. Plus de 24 heures après l'accident, des citoyens, par dizaines, se pressent encore dans les alentours du lieu du drame, exprimant leur «profonde tristesse» et leur «compassion» pour les familles des victimes. Beaucoup de jeunes gens, notamment, n'hésitent pas à faire la navette entre leurs villages et le site de l'accident, malgré les trois heures de marche en plaine montagne pour le trajet aller-retour, qui proposent leur aide, qui désirant en savoir

davantage sur ce crash dont certains affirment qu'il a «bouleversé leur vie».

Le veille, avant que le bilan précis de l'accident ne soit rendu public, ils étaient encore plusieurs à insister pour apporter leur aide et donner leur sang pour sauver d'éventuels rescapés.

Des femmes du monde rural, souvent chaussées de simples escarpins malgré le froid très vif, ainsi que de nombreuses femmes médecins, des infirmières et des paramédicaux, venues de plusieurs wilayas voisines, ont également été aperçues sur le site du crash, proposant aide et victuailles aux enquêteurs dont le travail était rendu très pénible en raison de l'éloignement, du froid et de la nature du sol.

La boîte noire récupérée et l'enquête avance

La boîte où pourraient être enregistrées les échanges des pilotes dans le cockpit de l'Hercule C-130 qui s'est écrasé mardi sur le mont Fertas (Oum El Bouaghi), tuant 77 personnes et blessant grièvement une autre, a été retrouvée «en bon état», a-t-on appris mercredi auprès d'une source proche de l'enquête.

Selon cette source, l'aéronef, pris dans les mauvaises conditions climatiques, marquées notamment par des vents violents et une mau-

veuse visibilité, est tombé «nez en avant» sur le site même où se trouve actuellement l'épave, infirmant certaines informations selon lesquelles l'avion aurait percuté une montagne voisine du lieu du crash.

Mercredi en fin d'après-midi les éléments de la police scientifique de la Gendarmerie nationale, accompagnés d'éléments spécialisés de l'Armée nationale populaire (ANP), avaient achevé leur travail technique et récupéré un certain nombre

d'équipements de l'avion qui seront très utiles à l'enquête», a-t-on ajouté.

L'hôpital militaire régional universitaire «Benzaâtouche» de Constantine, où une cellule psychologique a été installée pour prendre en charge les parents et proches des victimes, a connu, tout au long de la journée de mercredi, une animation particulière du fait de la présence de nombreuses familles venues de plusieurs régions du pays pour récupérer les corps de leurs proches.

M. Sellal exprime son soutien aux familles des victimes

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a exprimé son soutien aux familles des victimes du crash survenu mardi à Oum El Bouaghi d'un avion de transport militaire en provenance de Tamanrasset à destination de Constantine. «Constaté par le deuil qui a affligé l'ensemble des Algériens suite au tragique accident d'avion qui a coûté la vie à un grand nombre de citoyens, le Premier ministre présente ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes auxquelles il tient à apporter son soutien tout en les assurant de sa profonde sympathie», a écrit M. Sellal dans son message de condoléances.

Des partis et des organisations adressent leurs condoléances

Plusieurs partis politiques et organisations syndicales ont présenté leurs condoléances au peuple algérien, au commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) et aux familles des victimes, suite au crash de l'avion militaire à Oum El Bouaghi. Le parti du Front de libération nationale (FLN) a exprimé dans un communiqué ses condoléances au peuple algérien et au commandement de l'ANP les assurant de sa compassion suite à cette «tragédie» survenue sur le mont Fertas à Oum El Bouaghi. Le FLN a adressé ses vives condoléances aux familles des victimes et s'est incliné à la mémoire des martyrs de cette tragédie qui vient de frapper le peuple algérien. En cette douloureuse circonstance, le FLN a rendu hommage à tous les éléments de l'ANP pour leur loyauté infaillible à la patrie et leurs efforts inlassables pour la préservation de nos frontières et la sauvegarde de notre intégrité territoriale. Pour sa part, le Rassemblement national démocratique (RND) a adressé ses sincères condoléances au ministre de la Défense nationale et au chef de l'état-major de l'ANP ainsi qu'aux familles des victimes les assurant de sa compassion en cette douloureuse épreuve et priant Dieu Tout-puissant d'accorder sa Sainte miséricorde aux défunts et d'assister leurs familles en cette épreuve. Le président du parti El Karama, Mohamed Ben Hamou a présenté ses condoléances au peuple algérien, au commandement de l'ANP et à toutes les familles des victimes priant Dieu Tout-puissant de les accueillir en son vaste paradis. L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) par la voix de son secrétaire général Abdelmadjid Sidi Said a présenté au vice-ministre de la Défense nationale, chef de l'état-major de l'ANP, aux familles des victimes et à toute l'honorables institution militaire ses sincères condoléances tout en assurant de sa profonde sympathie.

Crash de l'avion militaire:

▶ La France aux côtés du peuple algérien

La France s'est dit mercredi aux côtés du peuple algérien, suite à l'accident d'un avion militaire à l'est du pays qui a coûté la vie à 77 personnes et blessé grièvement une autre.

«Nous avons appris avec émotion l'accident aérien qui a coûté la vie hier (mardi) en Algérie à 77 personnes, et notamment à des familles de militaires», a indiqué un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères. Tout en présentant les condoléances des autorités françaises aux «familles des victimes et aux autorités» algériennes, il a, lors d'un point de presse, affirmé qu'en «ce moment douloureux, nous nous tenons aux côtés du peuple algérien».

taires», a indiqué un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères. Tout en présentant les condoléances des autorités françaises aux «familles des victimes et aux autorités» algériennes, il a, lors d'un point de presse, affirmé qu'en «ce moment douloureux, nous nous tenons aux côtés du peuple algérien».

▶ Les Etats-Unis présentent leurs condoléances au peuple algérien

Les Etats-Unis d'Amérique ont exprimé leurs sincères condoléances au peuple algérien suite au crash d'un avion militaire survenu mardi à Oum El Bouaghi (500 km à l'est d'Alger).

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger a exprimé dans un communiqué «ses sincères condoléances au

peuple algérien suite au tragique décès de passagers lors du crash de l'avion militaire survenu cette matinée à Oum El Bouaghi».

«Nos pensées et nos prières vont aux familles qui ont perdu des êtres chers et aux personnes blessées lors de cet accident», a ajouté l'ambassade américaine.



▶ Le vice-Premier ministre belge assure le peuple algérien de "l'entièvre solidarité" de son pays

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la Belgique, Didier Reynders, a assuré mardi le gouvernement et le peuple algériens de "l'entièvre solidarité" de son pays, suite au crash d'un avion militaire à Oum El Bouaghi dans lequel 77 passagers sont décédés.

Le vice-Premier ministre belge a in-

diqué dans un communiqué de presse avoir appris avec "tristesse" l'accident d'avion en Algérie.

M. Reynders a présenté "ses condoléances aux familles et amis des victimes" et "assuré le gouvernement et le peuple algériens de l'entièvre solidarité de la Belgique".

APS

▶ Le ministre britannique Hugh Robertson se dit «attristé»

Le ministre Britannique chargé du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Hugh Robertson s'est dit, mercredi, «attristé» par le crash de l'avion militaire algérien survenu hier mardi près d'Oum El Bouaghi.

«Je suis très attristé par la nouvelle qui m'est parvenue sur un crash d'avion en Algérie. Toutes mes pensées vont aux victimes et à

leurs familles», a déclaré le ministre britannique dans un communiqué. M. Robertson qui a présenté ses condoléances à l'Algérie, a «reçu avec beaucoup de tristesse la nouvelle relative à l'accident tragique d'un avion militaire survenu hier dans la région de Oum El Bouaghi, en Algérie», souligne un communiqué.

LE PROFESSEUR HABIB DOUAGUI, CHEF DE SERVICE PNEUMO-THORACIQUE
AU CHU DE BÉNI MESSOUS, INVITÉ HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

Un million d'asthmatiques recensés en Algérie

Trop souvent, quand on parle de l'asthme, on lui associe l'allergie, montrant ainsi qu'il y a une corrélation entre eux. On la lie aussi à une maladie respiratoire. On entend souvent dire que l'asthmatique doit vivre loin de toute humidité, c'est-à-dire du littoral, et qu'il serait beaucoup mieux s'il pouvait vivre en haute montagne.

Un million d'asthmatiques ont été recensés en Algérie, selon une enquête internationale, a indiqué, mercredi à Alger, le Professeur Habib Douagui, chef de service de pneumo-allergologie et d'oncologie thoracique, au CHU de Béni Messous.

«L'asthme et les allergies sont un véritable problème de santé publique et l'Algérie compte pas moins d'un million d'asthmatiques et de trois millions de personnes atteintes de rhinite allergique», a précisé le Professeur Douagui, lors d'une conférence-débat sur les maladies respiratoires, organisée au forum du quotidien national, *DK-News*. Le Professeur Douagui qui est aussi président de la Société algérienne d'allergologie a souligné que le nombre de malades avait doublé depuis trente ans, en raison des modifications des conditions de vie, ajoutant que le taux d'identification des malades s'était affiné, grâce à l'amélioration et aux progrès dans les diagnostics. Pour remédier à cette situation, le spécialiste a insisté sur l'importance de la mise en place d'un programme national de lutte contre les maladies respiratoires, classées à la quatrième préoccupation des pathologies dans le monde.

Il a appelé, à ce propos, à consacrer une place importante aux maladies respiratoires et allergiques lors des prochaines assises de la santé et à l'élaboration d'un plan, à même de réduire la fréquence de ces pathologies. Pour ce faire, le spécialiste a suggéré une meilleure répartition des médecins spécialisés en pneumologie à travers l'ensemble du territoire national, ainsi que la formation des médecins généralistes sur les causes et le traitement de l'asthme et des allergies.

S'agissant des causes de ces pathologies, le spécialiste a évoqué la pollution, le tabac, le changement des habitudes alimentaires, l'utilisation de matériaux allergènes et le surchauffage des habitations. «70% des maladies respiratoires sont dues aux acariens, petits organismes se développant dans des milieux chauffés et humides et responsables des allergies», a ajouté le conférencier. Dans le but de limiter les facteurs de risque, l'intervenant a préconisé l'aération des habitations, l'ouverture des fenêtres en hiver pour le passage du soleil, très bon moyen de lutte contre les facteurs allergènes. Par ailleurs, le Professeur Douagui a rappelé que l'Algérie dispose de bons spécialistes et possède des traitements de pointe, il a néanmoins déploré l'absence d'une «bonne politique» de gestion du système de santé. A cet effet, il a souhaité que les prochaines assises de la santé, prévues pour le mois de mars prochain, apportent les solutions idoines aux insuffisances signalées.

APS



Said Abjaoui

Selon ce que l'on entend dire, l'asthmatique devrait être dispensé de sa participation à l'éducation physique en classe et en tout lieu, c'est-à-dire en piscine. Vrai ou faux ? En tout cas, il y a un asthmatique pratiquement dans chaque famille et chacun sait que cela entraîne beaucoup de contraintes dans le confort du malade et aussi des familles. Quelles sont toutes causes de la maladie de l'asthme, quels sont les facteurs à risque et comment s'en prémunir ou alors se soigner ?

Pour répondre à toutes ces questions et à bien d'autres encore, le forum du quotidien *DK News* a invité le professeur Habib Douagui, chef du service pneumo-thoracique et de l'encéologie au CHU de Béni Messous. Le Professeur Douagui est également président de la société africaine d'asthmatologie d'allergologie, d'immunologie et d'immunologie clinique.

Le thème porte sur «l'asthme et maladies allergologiques, situation actuelle, problème de prise en charge et perspectives».

Le professeur d'emblée annonce qu'il est prêt à répondre à toutes les questions portant sur l'ensemble des maladies pathologiques et chroniques, y compris la tuberculose et le cancer puisque ces maladies sont traitées dans son service. Le quotidien a bien noté cette disponibilité et rendez-vous est pris pour le mois de mars pour un autre thème portant sur les maladies chroniques, la tuberculose, par exemple. L'allergologie est la façon différente dont réagit un système immunologique. Toutes les personnes ne réagissent pas à l'identique. L'allergie est une réaction anormale excessive et inadaptée de l'organisme. Celle-ci se produit lors d'un contact avec une substance étrangère. Bien des personnes supportent ce contact, mais pour d'autres leur système immunitaire ne les supporte pas. On dit que l'allergie survient en milieu génétique-

ment prédisposé. Les individus ne réagissent pas tous favorablement. L'asthme et les allergies constituent des problèmes de santé publique. Selon l'OMS, ce sont des maladies chroniques classées au 4e rang mondial. Il y a 300 millions d'asthmatiques dans le monde. Le tabac est responsable de 99,9% des cas.

Les adultes et les enfants se font reconnaître par le snifflet la nuit. Problème de respiration nasale. Le coût de la prise en charge est très important et il ne faudrait surtout pas sous-évaluer cette maladie. La sous-évaluer reviendrait à prendre du retard ce qui agrave la pathologie.

Deux grandes enquêtes ont été faites dans le monde avec la participation de l'Algérie qui est bien estimée dans le domaine de la santé à la fois par la qualité de ses spécialistes et par l'engagement des autorités dans la politique de la santé... Les deux enquêtes ont porté sur les enfants et sur les adultes. 3 à 4% des populations en sont atteintes, soit un million d'asthmatiques en Algérie. 8% des enfants ont asthmatiques. Cette maladie est la plus fréquente chez l'enfant.

L'asthme touche également les nourrissons. Si on enregistre trois épisodes de snifflet, il faudrait immédiatement penser à l'asthme et non à une autre maladie dont la bronchite. Chez les adultes, 20% est le taux moyen mondial des personnes atteintes d'asthme.

Nous avons modifié nos habitudes alimentaires, sanitaires, et sommes devenus plus vulnérables. Des habitudes nouvelles, les surgelés, les congelés qu'on ne connaît pas, dans un environnement qui a changé et qui contient des éléments d'augmentation de l'asthme professionnel, de la rhinite professionnelle. Beaucoup de facteurs à risque sont dé-

nombrés. Le tabac par exemple qui porte gravement préjudice aux fumeurs actifs et passifs, même si le fumeur croit qu'il élimine ces risques en fumant à la fenêtre. Les parasites sont dans les matelas, et il est judicieux comme le font les parents et grands-parents d'ouvrir grandement les fenêtres et d'y mettre à sécher les matelas,

oreillers, les couvertures. Les parasites dermiques phagocytes (mangeurs de peau) vivent dans l'humidité qui procure les matelas et couvertures. Quand on dort en pleine chaleur, on perd par la sueur 2 à 3 kg de poids. L'allergie se fait par le pollen (arbre, fleur, plante, c'est la pollution verte. On peut être allergique à la pénicilline, et on peut mourir de piqûres d'abeilles. On peut être allergique aux animaux, chien, chat, hamster (les urines et les poils sont extrêmement allergogènes)

En Algérie, le nombre de spécialistes est assez important dans la zone nord mais en déficit dans la zone sud. Il y a donc une question de répartition qu'il faudrait régler par des compensations.

Il faudrait créer un plan national de lutte contre l'asthme et l'allergologie comme il y a le plan national de lutte contre le cancer. Il faudrait mettre en place un plan national de lutte contre le tabac.

L'Algérie a fourni un grand effort depuis l'indépendance. En 1962, il y avait 500 étudiants, il y a actuellement 40 mille médecins. Nous avons un système de couverture sociale assez performant quand on sait que l'extrême majorité des populations est couverte par la sécurité sociale.

Cependant par comparaison, les Etats-Unis investissent en sécurité sociale 5 000 dollars par personne

Les Etats-Unis investissent en sécurité sociale 5 000 dollars par personne. Nous avons un système de couverture sociale assez performant quand on sait que l'extrême majorité des populations est couverte par la sécurité sociale.

Actuellement, nous avons besoin de cinq centres régionaux spécialisés en asthme et allergologie, alors qu'il n'y en a qu'un seul et celui-ci est à Béni Messous. Le coût de transport et d'hébergement pour venir de loin et se rendre à Alger pour une injection est trop élevé.

Il y a 300 millions d'asthmatiques dans le monde

Il en faudrait cinq centres régionaux au lieu d'un seul aujourd'hui

Il y a 500 étudiants en médecine en 1962.

Il y a 40 000 médecins aujourd'hui

OBJECTIF IMMÉDIAT

«Un centre de médecine pneumo-thoracique par région sanitaire»**O. Larbi**

L'invité du Forum de *DK News* est professeur chef de service pneumo-thoracique, d'allergologie, d'immunologie et d'immunologie clinique au CHU de Béni Messous, président de la société africaine d'allergologie, fondateur de la société algérienne d'allergologie, ex-vice-président du conseil de la nation.

C'est le professionnel de santé qui a transmis ses connaissances et ses analyses aux journalistes présents, non sans émailler son discours de commentaires bien sentis sur la désorganisation du système de santé, à son management défaillant, au déséquilibre de la couverture sanitaire entre le Nord et le Sud, alors même que les efforts de l'Etat en matière de santé sont colossaux. »

Réagir différemment

«Avoir des maladies allergiques, c'est réagir différemment en développant des anticorps» aux agressions du milieu.

C'est un problème de santé publique mis en évidence par deux enquêtes de l'Organisation mondiale de la santé et européenne l'Algérie a participé.

C'est dire que les méthodologies sont homologuées, ce qui met l'asthme de l'adulte entre 3 et 4% de la population soit un million de malades dont la principale cause est l'usage du tabac ; les taux sont de 50% pour l'allergie respiratoire et l'hypertension artérielle pulmonaire.

Outre l'asthme, les rhinites allergiques qui se manifestent par des sifflements la nuit, l'écoulement nasal et un prurit sont un autre problème car ces maladies sont sous-diagnostiquées.

Sous-diagnostic

Il est lié à la formation des médecins généralistes et à l'inexistence au programme de formation de modules spécifiques à ces pathologies. L'épidémiologie donne 8 % d'enfants asthmatiques et «si entre la naissance et 2 ans, un enfant fait 3 bronchites, c'est qu'il développe un asthme bronchique. S'agissant des rhinites allergiques, ce sont 20 % de nos concitoyens qui en sont victimes soit près de 5 millions !»

Grâce au développement de la médecine, des nouveaux médicaments et des techniques d'information, la collectivité a vu le doublement des malades diagnostiqués asthmatiques. C'est un grand progrès qui permet de les prendre en charge.

Modification du mode de vie

A l'origine des maladies respiratoires, la modification des habitudes de consommation, du confinement dans des logements surchauffés, humides, ce qui favorise la multiplication des acariens, les pollinisations, les traitements des produits de grande consommation par des pesticides, des produits chimiques qui augmentent leur durée et améliorent leur apparence, les surgelés et congelés, etc.

Les médicaments comme la pénicilline et tous les antibiotiques peuvent

provoyer des réactions indésirables. Les maladies professionnelles sont aussi incriminées.

«Dans le monde de l'astmatologie» s'affrontent deux écoles : l'hygiéniste, allemande et la génétique. La première constate que la vie en milieu naturel au sein d'une fratrie nombreuse est moins touchée par l'asthme. La seconde pense que le mal a des causes génétiques.

Comment se prévenir ?

Le professeur Douagui est catégorique : «Former plus de médecins, équilibrer des affectations en motivant les concernés, ouvrir des centres spécialisés à l'ouest, à l'est, au sud et au centre pour la prise en charge efficace de ces maladies.

Développer une prévention à tous les niveaux : école, milieux professionnel, familial, lutter contre le tabagisme et promouvoir une consommation de produits sains et frais. »

Le professeur Habib Douagui est un authentique professionnel qui œuvre pour le bien public.

**A quand un plan national de prise en charge des maladies allergiques et respiratoires chroniques ?****R. Rachid**

Le Pr Habib Douagui a plaidé hier lors de son passage au Forum de notre journal, pour l'élaboration d'un programme national de prise en charge des maladies allergiques et des maladies respiratoires chroniques, similaire au plan national de lutte contre le cancer, afin d'améliorer le dépistage et le suivi des asthmatiques et des malades souffrant d'allergies chroniques ou périodiques.

L'intervenant qui dirige l'unique centre du pays et le deuxième seulement en Afrique spécialisé dans la prise en charge des allergies aux venins d'hyménoptères, a déploré le manque d'infrastructures et de spécialistes en allergologie, nécessaire pour arriver à une prise en charge adéquate des malades à travers l'ensemble du territoire national. «Actuellement, il y a environ 600 allergologues en Algérie alors



qu'il en faudrait au moins le double pour arriver à une prise en charge acceptable des malades. Pour combler ce déficit, il faudra d'une part augmenter le nombre d'étudiants en allergologie mais aussi améliorer la répartition de ces derniers à travers tout le pays», a-t-il déclaré. Le Pr Douagui, a également suggéré la création de 4 nouveaux centres régionaux qui seraient répartis sur toutes les régions sanitaires du pays (Est, Ouest, Nord et Sud), afin d'éviter aux malades d'effectuer de longs déplacements et rapprocher ces centres de soins des populations.

«On a recensé en Algérie 386 cas d'allergies aux venins d'hyménoptères. Ces patients à haut risque vital, nécessitent en cas de piqûre, une prise en charge rapide et urgente, faute de quoi c'est la mort assurée. Il est donc important de multiplier le nombre de centres spécialisés en allergologie» a conclu le Pr Douagui.

500 à 600 décès par an !

Les complications liées aux maladies respiratoires chroniques (asthmes) et malades allergiques, provoquent chaque année la mort de 500 à 600 personnes en Algérie, a indiqué en marge du Forum le Pr Douagui.

Des leur apparition, ces maladies doivent être traitées avec le plus grand sérieux afin d'éviter des complications.

«Toute rhinite allergique peut évoluer vers un asthme dont l'évolution sera plus sévère si la rhinite allergique n'a pas été correctement prise en charge» a indiqué le Pr Douagui.

R.R

BATNA**L'énergie solaire pour électrifier 200 habitations rurales**

Un total de 200 kits solaires a été distribué à autant d'habitations situées dans des zones rurales, éparses, et éloignées des réseaux d'électrification dans la wilaya de Batna, a-t-on appris, mercredi, auprès de la conservation des forêts.

L'opération, inscrite dans le cadre du programme national de renouveau rural, vise à améliorer les conditions de vie des populations vivant en dehors des villes et ne disposant pas encore du confort de l'électricité, a déclaré le conservateur des forêts, Abdellatif Gasmî.

La fourniture et le montage de ces kits munis de panneaux photovoltaïques et de batteries ont été pris en charge par la conservation des forêts, avec le concours de l'Entreprise régionale du génie rural (ERGR), en faveur des familles des régions de Titaouine (Merouana), Lahmadja (Gosbat) et Bitam qui bénéficieront également de la maintenance et de conseils relatifs à l'utilisation de ces équipements solaires.

«Cette énergie inépuisable servira au pompage de l'eau, à l'irrigation et aux abreuvoirs, ou à l'éclairage», a souligné M. Gasmî, précisant que cet effort destiné à compléter les actions d'amélioration des conditions de vie des populations rurales et à lutter contre l'exode, sera élargi pour toucher 600 autres familles relevant de plusieurs communes de la wilaya.

ADRAR**Lancement de l'attribution de plus d'un millier de lots de terrains pour l'autoconstruction**

Une opération de distribution des décisions d'attribution de 1.124 lots de terrains destinés à l'autoconstruction vient d'être lancée dans la commune d'Adrar, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

L'opération s'inscrit dans le cadre du programme d'attribution de lots à bâtir dans les wilayas du sud, et dont Adrar a bénéficié d'une quote-part de 3.000 lots, selon la même source.

Cette tranche de 1.124 parcelles distribuées à leurs bénéficiaires représente les demandes satisfaites sur un total de 1.239 dossiers analysés par les services concernés. Un plan global de construction a été adopté afin de donner une harmonie au site destiné à l'opération et situé dans la partie sud de la ville d'Adrar, a-t-on précisé.

Un cahier des charges a été préparé par la direction de l'urbanisme et de la construction pour réaliser des opérations d'aménagement urbain et l'ensemble des installations publiques vitales. Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction de pouvoir disposer enfin de leurs parcelles de terrain, après une longue attente, comme l'a affirmé le jeune Abderrahmane Lalou (27 ans), de la commune du chef lieu de wilaya d'Adrar.

BEJAIA**Un plan de circulation pour la ville**

Pour la toute première fois de son existence (en tant que grand centre urbain moderne), la commune de Bejaia-chef-lieu va être enfin dotée d'un plan de circulation. L'une des «obsessions» du wali de Béjaïa, M. Hammou Ahmed Touhami, qui y tenait tant, se disant «scandalisé» qu'il n'y en ait jamais eu auparavant.

Arslan-B

Ce plan a donc été présenté mercredi 12 février 2014 à la salle de conférences de l'APC (Camp inférieur «Leqmis»), en présence de membres des deux assemblées élues, du P/APC, du Chef de daïra et d'autres représentants du mouvement associatif.

L'assistance a pu suivre la présentation dudit plan tel que projeté en data show et commenté par le responsable du bureau d'études auquel avait été confié l'élaboration de ce nouveau dispositif dont l'objectif est de fluidifier le trafic urbain à l'intérieur du chef-lieu, notamment.

L'étude aura ainsi été étalée sur cinq phases, dont la première a consisté en la collecte de données et l'observation-diagnostic du réseau primaire qu'il faudra adapter à une série d'aménagements devant garantir une organisation (dont celle du stationnement et des voies en sections, des parcs-relais...) la plus fonctionnelle possible. «...A l'heure actuelle, les intersections ne sont pas du tout gérées...», a signalé (et déploré) le respon-



sable du bureau d'études chargé de l'élaboration du plan «sauveur» et régulateur, enfin. L'on rappelle également que l'échangeur des «Quatre chemins», en cours de réalisation, sera d'un précieux apport dans cette salvatrice entreprise dont l'objectif est de mettre définitivement de l'ordre dans la circulation automobile.

Ordre, priorités matériellement imposées et incontournables, davantage de fluidité, les risques de colli-

sions considérablement réduits, immense gain de temps, beaucoup moins d'agressivité et de stress...

Voici, entre autres avantages, les effets induits d'un plan de circulation. Fini, enfin, «l'anarchie et le pif» avec tous les risques et désagréments que cela comporte (encore, tant que la mise en œuvre dudit plan n'est pas encore enclenchée, bien sûr).

Mais comme «tout vient à point à qui sait attendre»...

M'SILA**2 milliards de dinars mobilisés pour la rénovation de l'habitat précaire**

Un montant de 2,1 milliards de dinars a été alloué à la wilaya de M'sila, au cours des trois derniers exercices (2011-2014), pour la réhabilitation des logements précaires en milieu urbain, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Cette somme, inscrite au profit de la wilaya en 2011, représente 3.000 aides à la rénovation et à l'entretien de l'habitat précaire situé dans les communes de Bousaâda, de Sidi-Aïssa et de M'sila, a ajouté la même source. Les services chargés de la distribution de ces aides après examen et étude des dossiers, en l'occurrence la direction du Logement et des équipements publics (DLEP) ont reçu, depuis 2011, 482



dossiers de demandeurs de ces aides décidées au profit des habitants des wilayas de l'intérieur et du sud, dans le sillage des efforts de résorption de l'habitat précaire.

Cette action connaît cependant, selon les services de la wilaya, «un retard» dans sa mise en œuvre au regard, d'une part, de la préférence des habitants des anciens quartiers de la wilaya pour l'habitat social et, d'autre part, en raison de la lourdeur dans l'examen des dossiers dans les daïras concernées.

Les zones rurales de la wilaya comptent plus de 12.000 habitations précaires disséminées à travers une vingtaine de communes.

CONSTANTINE**Un parc de près de 31 000 logements sera cédé à ses locataires**

Près de 31.000 logements publics locatifs (LPL), dont 12.900 implantés dans la daïra d'El Khroub, sont mis en cession dans la wilaya de Constantine, a indiqué mercredi un cadre de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi).

S'exprimant en marge d'une journée «Portes ouvertes», organisée au centre culturel M'hamed Yazid d'El Khroub sous le thème «Acquérir son logement, c'est assurer son confort et sa sécurité», M. Badreddine Ramoul, chef de service à l'OPGI, a rappelé que cette cession concerne uniquement les biens immobiliers mis en exploitation avant 2004.

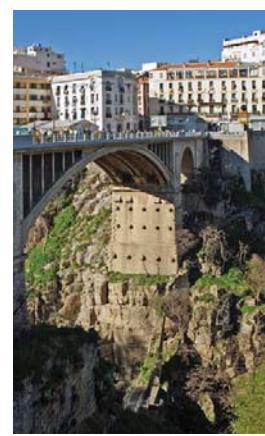
Les locataires, occupants réguliers des biens immobiliers à usage d'habitation peuvent acquérir leur logement «au comptant ou à tempérament», un échéancier allant jusqu'à 20 ans pouvant être adopté, en bénéfi-

ciant de la défaillance du montant des loyers payés depuis la date d'occupation du bien en question, a-t-il indiqué.

Les postulants bénéficieront, en fonction de la modalité de paiement choisie, d'un abattement de 5 à 10% du prix de référence fixé à 12.000 dinars le mètre carré, avec une réduction de 40% au profit des moudjahidine et ayant droit, a précisé le même responsable.

Affirmant que le site d'implantation des logements à céder est pris en considération, M. Ramoul, a rappelé que les personnes intéressées par cette opération devront fournir un dossier à la commission présidée par le chef de daïra du lieu de résidence «avant le 31 décembre 2015», date limite de cette cession.

APS



BAB EL OUED**Il agresse son voisin pour le voler**

Un malfaiteur qui s'est rendu coupable d'une agression à Bab El Oued, en janvier de l'année passée, vient de passer devant la cour criminelle du tribunal d'Alger pour répondre de son acte.



Les faits remontent, donc, au mois de janvier 2013, quand Youcef fut accosté par son voisin Ali d'une manière fort étrange. Le malheureux jeune homme fut surpris par la lame froide du couteau qu'Ali lui posa sur le cou. Là, il le délesté de 5 000 DA et son portable.

Le lendemain Youcef, ira déposer une plainte au niveau du commissariat de police. Ali est arrêté. En ce mois de février 2014, il est jugé par la cour du tribunal d'Alger. Il tente de disculper en

évoquant sa condition de chômeur qui perdure malgré ses 35 ans.

« Vous n'êtes pas le seul dans cette situation » répond fermement le président de la cour qui lui fera remarquer la gravité de son acte : vol et usage d'arme blanche.

Les faits sont clairs et le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits, requiert 5 ans de prison ferme en vertu des articles 336/1 et 337 du code pénal.

L'avocat de la défense désigné d'office par le tribunal, devant la reconnaissance des faits par son client, se contente de demandes des circonstances atténuantes.

Après délibérations, la cour reconnaît Ali coupable tout en lui accordant des circonstances atténuantes et le condamne à une peine de 2 ans de prison ferme.

A. Ferrag

TISSEMSILT Un dealer arrêté

Suite à une plainte déposée par la victime, propriétaire d'un local commercial, pour destruction de biens d'autrui. Les éléments de la police judiciaire de la première sûreté urbaine de Tissemsilt ont réussi à mettre la main sur un jeune homme, âgé de 22 ans en état d'ivresse (repris de justice). Lors de son arrestation, les policiers procéderont à sa fouille corporelle, il a été trouvé sur lui une quantité de kif traité estimé à 0,5 gramme, destiné à la consommation. Après les procédures judiciaires, ce mis en cause a été écroué par le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt.

Abed Meghit

AÏN TÉMOUCHENT Saisie de 2,4 quintaux de déchets de cuivre

Une quantité de 2,4 quintaux de déchets de cuivre a été saisie mardi entre les communes de Hassi El Ghella et El Amria, sur la RN 2 reliant Oran et Ain Temouchent, a-t-on indiqué mercredi dans un communiqué de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Aïn Temouchent.

Ala vue du barrage de contrôle des douanes, les conducteurs de deux véhicules ont rebroussé chemin avant d'abandonner les voitures et prendre la fuite. La fouille a permis aux douaniers de découvrir, à bord de chacun des véhicules, une quantité de 1,2 quintal de déchets de cuivre, soit au total 2,4 qx, a-t-on ajouté.

La valeur de la marchandise destinée à la contrebande et des véhicules est estimée à 1,04 million DA et de l'amende douanière à 10,4 millions DA, selon le communiqué.

POUR RECLAMER L'AMELIORATION URBAINE À TIZI-OUZOU

Les villageois ferment les sièges des mairies et dairas à Tigzirt et à Mekla

KAMEL NAÏT AMEUR

Les acquéreurs des 204 logements LSP de la daïra de Maekla ont procédé hier à la fermeture du siège de la daïra pour dénoncer les retards dans la livraison et l'éternel attente. En effet, le retard dans la réalisation des travaux de construction à la cité des 204 logements LSP implantée à Chiva, le chef-lieu de la daïra pénalise dramatiquement les familles qui attendent depuis 2006 sans voir venir le fruit de toutes ses épargnes. Ces derniers, en colère après une longue attente, ils n'ont vu d'autres solutions que de se faire entendre par la manièrre forte.

Les initiateurs de l'action affirmaient que chantier lancé depuis 2006 ne semble guère avancer. La fin des travaux s'éloigne de jour en jour au vu du rythme en point mort de l'avancée des travaux. Pourtant, rappelaient-ils, ils ont honoré toutes les procédures de paiement de leurs apports

demandés. Par ailleurs, il est à rappeler que le premier responsable de la wilaya a réuni, la semaine passée, les différents responsables des directions impliquées dans la réalisation du programme de logement. Le wali voulait par donner un coup d'accélérateur aux travaux encore en attente dans le secteur de l'habitat. A Azazga, Aghrib, Tizi Ghennif, des centaines de logements inscrits sous la formule LSP (Logements participatifs Sociaux) attendent d'être lancés. Pour se faire, une commission a justement été mise sur pieds. Elle aura pour mission de diagnostiquer les problèmes qui retardent la réalisation mais sans effets concrets sur le terrain.

Le village Tifra souffre d'une longue série de problèmes. Concernant d'abord les routes, les citoyens demandent aux élus d'entamer le revêtement du chemin reliant le village au chef-lieu et sa réouverture sur la RN24. Les routes intérieures au village devraient aussi être bitumées en y ouvrant les caniveaux tout au long. Au chapitre du transport, il est attendu la réalisation d'abribus à l'arrêt de Tigzirt et les endroits nécessaires à Tifra.

Les villageois réclamaient également le lancement des travaux et raccordement au gaz de ville des foyers non encore pourvus au pont Tafozel et Messouya puis la remise en état des lieux.

TLEMCEN

Saisie de plus de 420 kg de kif et de 143 grammes de cocaïne en l'espace d'un mois

429,70 kg de kif traité et 143 grammes de cocaïne ont été saisis durant le mois de janvier par les éléments de la Direction régionale des Douanes de la wilaya de Tlemcen, indique-t-on mercredi dans un communiqué de cette institution.

L'activité des douaniers a été également intense durant cette période puisqu'ils ont procédé à la saisie de 24.360 litres, de 1.810 kilogrammes de déchets de cuivre, 32 véhicules dont 2 camions et 3 motocycles, 6.300 paquets de cigarettes, 300 kilogrammes de tabacs. Parmi les saisies figurent également 32 têtes d'ovins, 2 tonnes d'oranges, 540 litres d'huile de table, 440 kg de fruits exotiques et un important lot de vêtements, selon la même source. Le même communiqué fait état de l'arrestation de 33 contrevenants, présentés à la justice, souligne-t-on de même source, ajoutant que la valeur des marchandises saisies est estimée à 42,80 millions de DA alors que le montant des amendes est de l'ordre de 444,27 millions de DA.

VENDEUSES DE PLANTES MÉDICINALES À BLIDA Gagner sa vie en rendant service

Elles se présentent, tôt le matin, au marché des fruits et légumes de Souk Laârab, au centre-ville de Blida, et y prennent place. Des femmes, âgées pour la plupart de plus de soixante ans, qui proposent à la vente plusieurs sortes de plantes médicinales, une activité par laquelle elles parviennent à subvenir à leurs besoins, mais aussi à rendre service aux citoyens en quête de remèdes naturels.

Emmitouflées dans des djellabas, la tête couverte de foulards, elles s'accroupissent à même le sol, dans de petits espaces en retrait du marché et se lancent dans des discussions à peine audibles, en attendant d'éventuels clients.

Le brouhaha des lieux ne perturbe guère la sévérité de ces femmes, respectées de tous dans cet espace commercial très fréquentées par les Blidéens.

Contrairement aux autres commerçants qui louent, à haute voix, la qualité de leurs produits et leurs prix afin d'attirer des clients, ces vendreuses d'herbes médicinales restent impassibles, tant elles n'éprouvent nullement le besoin «d'ameuter» les passants.

«Nous sommes connues de tous ici. Ceux qui ont besoin de ces herbes savent bien où nous trouver», lance, tout de go, Taous, septuaginaire, l'une des plus «vieilles» vendreuses d'herbes médicinales et aromatiques au niveau de ce marché. «C'est le malade qui cherche le médicament, non ?», intervient son amie Fatma, sur un même ton d'assurance.

Pour ces femmes âgées, l'écoulement de la «marchandise» en leur possession ne pose nullement un souci, «tant la demande dépasse de loin l'offre disponible», argumentent-elles. «Le plus souvent, on parvient à vendre tous les bouquets avant midi, car ces plantes médicinales intéressent fortement les gens en quête de soins naturels», assurent-elles.

Ces femmes démunies gagnent, en effet, leur vie à travers cette activité depuis de longues années, avouent-elles. Chaque après-midi, elles se dirigent vers les forêts de Sidi Lekbir et de Chréa pour s'approvisionner de ces herbes qu'elles proposent le lendemain matin au marché de Souk Laârab. Feuilles de catorquier, de genévrier, de laurier, de lentisque, de l'origan, du persil, de la menthe, du basilic, du cerfeuil, de l'estragon, du thym, sont, entre autres, les plantes et herbes fines que ces dames proposent en petits bouquets aux clients à raison de 40 dinars l'unité.

Des conseils pour l'utilisation des herbes

Ces femmes âgées ne se contentent pas de vendre des herbes médicinales. Elles produisent également des conseils quant à leur utilisation efficace contre certaines infections.

De part leur longue expérience dans ce domaine, elles ont acquis des connaissances leur permettant d'orienter les clients vers certaines plantes censées guérir le mal dont ils se plaignent. «Il y a des clients qui viennent à la recherche de plantes pour soigner certaines infections. Nous leur donnons la plante qui convient avec des conseils d'utilisation», affirment ces deux vendreuses, estimant que «ce service est plutôt considéré comme un devoir moral envers les citoyens».

La disponibilité de ces vendreuses à produire des conseils et à écouter les clients leur a permis d'être sollicitées par un grand nombre de citoyens.

«C'est le fruit de notre générosité !», se réjouit Fatma, avouant que certains citoyens leur offrent «des cadeaux en guise de reconnaissance». En cette période de fin de l'hiver, les ménagères blidéennes sont en quête d'herbes fines pour la préparation du plat traditionnel dit «couscous Lahmama», ce qui booste un tant soit peu leurs affaires.

«C'est entre février et mai que nous travaillons bien. Les plantes sont disponibles et la demande est importante. Il y a des femmes qui font leur commande à l'avance pour la préparation du couscous lahmmama, mais il y a aussi des personnes qui se plaignent de la grippe ou de la fièvre qui veulent se soigner par les herbes», expliquent-elles.

APS

CHINE

Séisme de magnitude

7,3



Un puissant tremblement de terre de magnitude 7,3 sur l'échelle ouverte de Richter a frappé mercredi le nord-ouest de la Chine, ont annoncé les autorités chinoises.

L'épicentre du séisme a été localisé à 270 kilomètres de la ville de Hotan, à Xinjiang, une immense région en partie désertique, a indiqué l'institut américain de géophysique (USGS), faisant état d'une secousse de magnitude 6,8. Les régions montagneuses de l'ouest de la Chine sont régulièrement touchées par des tremblements de terre.

Le Sichuan, l'une des provinces les plus peuplées de Chine avec 80 millions d'habitants, avait été endeuillé en mai 2008 par un tremblement de terre dévastateur qui avait fait 87.000 morts et disparus.

USA

Les Etats-Unis interdisent le commerce des objets en ivoire



Les Etats-Unis ont annoncé mardi interdire le commerce d'objets en ivoire, un nouvel effort pour aider les pays africains à lutter contre le braconnage visant les éléphants et les rhinocéros.

«Cette interdiction représente la meilleure manière de s'assurer que le marché américain ne contribue pas au déclin des éléphants d'Afrique vivant en liberté», explique la présidence américaine dans un communiqué.

Pour être considéré comme une antiquité, un objet devra avoir plus de 100 ans et répondre à d'autres critères définis dans la loi américaine protégeant les espèces en danger.

Le commerce illégal de l'ivoire est largement alimenté par la demande en Asie et au Moyen-Orient, où les défenses d'éléphants et les cornes de rhinocéros sont utilisées dans la médecine traditionnelle et en ornementation. Le braconnage a augmenté au cours des dernières années en Afrique.

APS

ONU - CENTRE AFRIQUE

Le Programme alimentaire mondial lance un pont aérien pour acheminer des vivres en Centrafrique

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé mercredi l'arrivée de son premier avion-cargo à Bangui après le lancement d'un pont aérien depuis Douala (Cameroun) afin d'acheminer des vivres pour 150.000 personnes pendant un mois.

L'arrivée du premier avion-cargo du PAM, chargé de 80 tonnes de riz, est prévue à Bangui dans la matinée. Il sera suivi de 24 rotations quotidiennes d'une capacité équivalente, soit 1.800 tonnes au total, selon le PAM, la quantité pour nourrir 150.000 personnes pendant un mois.

«C'est une opération assez exceptionnelle, la plus importante de nos opérations aériennes d'urgence depuis longtemps, plus importante que pour la Syrie ou les Philippines», a déclaré le porte-parole du PAM, Alexis Masciarelli. «Ça va nous faire un ballon d'oxygène, mais ça ne réglera pas le problème à terme», a-t-il prévenu. Selon l'ONU, 1,3 million de personnes, soit plus d'un quart de la population de Centrafrique, a besoin d'une assistance alimentaire immédiate, en particulier dans les camps de déplacés où s'entassent plus de 800.000 personnes, dont plus de la moitié à Bangui. Ces dernières se-



maines, faute de stocks suffisants, le PAM avait concentré ses efforts sur le principal site de déplacés de Bangui, près de l'aéroport, où vivent environ 100.000 personnes dans des conditions très précaires. La mise en place du pont aérien coûtera plus de 3 millions de dollars. «Pour l'instant, nous ne pouvons pas faire plus», regrette M. Masciarelli qui rappelle qu'à ce jour, le programme d'urgence du PAM en Centrafrique, prévu jusqu'en août, a reçu moins d'un quart des 107 millions de dollars demandés.

«Nos stocks sont quasiment vides à Bangui, nous sommes descendus à 85 tonnes de riz», a-t-il ajouté. «Vu l'ampleur des besoins, cette opération va nous permettre de mieux répondre à l'urgence mais pas de refaire nos stocks. Il faudrait pour cela que la route (entre la frontière camerounaise et Bangui, NDLR) soit rouverte de manière régulière», a-t-il précisé. La force africaine

en Centrafrique (Misca) a assuré qu'elle allait désormais escorter des convois trois fois par semaine pour rétablir le «corridor de commerce» permettant d'approvisionner la capitale centrafricaine.

Grâce au pont aérien, le PAM devrait élargir sa distribution à d'autres déplacés de Bangui et commencer à faire des stocks dans l'intérieur du pays en prévision de la saison des pluies prévue en mars-avril. Plusieurs organisations internationales d'aide avaient averti mardi du risque d'une crise alimentaire majeure en Centrafrique après la fuite forcée de nombreux commerçants du pays, pour la plupart des musulmans fuyant exactions et pillages dont ils sont les cibles.

Dans le principal camp de déplacés de Bangui, les experts en nutrition du PAM ont déjà recensés plusieurs centaines de cas de malnutrition sévère parmi les enfants.

AFRIQUE DU SUD:

La police intervient après des incidents entre ANC et opposition

La police sud-africaine est intervenue mercredi à Johannesburg après des incidents entre des sympathisants du Congrès national africain (ANC, au pouvoir), et de l'opposition qui organisait une marche pour dénoncer le chômage. Des sympathisants ANC ont jeté des cocktails molotov et des briques sur les manifestants d'Alliance Démocratique (DA,

opposition), avant que la police ne réagisse en tirant des gaz lacrymogènes, selon des médias. Les policiers ont aussi formé une chaîne humaine pour s'interposer entre les deux camps.

«Nous sommes ici pour nous faire entendre et on est accueillis avec de la violence, ce n'est pas normal, surtout dans un pays démo-

cratique», protestait une militante d'Alliance Démocratique, Melissa Cohen.

La manifestation rassemblait symboliquement 6.000 militants pour se moquer des six millions d'emplois promis par l'ANC.

La justice avait été saisie pour empêcher la marche de l'opposition de s'approcher du siège de l'ANC au pied des hautes tours du centre de Jo-

hannesburg.

Plusieurs sympathisants ANC ont vu néanmoins dans la manifestation une provocation et ont décidé de venir «pour défendre la dignité de leur mouvement», a expliqué l'un d'eux, Jacob Msweli. «La DA a tendance à dénigrer nos dirigeants, nous n'avons jamais marché sur leurs locaux», a-t-il ajouté.

SINGAPOUR

Airbus annonce une commande de 20 A380 par Amedeo



Le constructeur aéronautique européen Airbus a annoncé mercredi la commande ferme de vingt de ses très gros porteurs A380 par la compagnie Amedeo, ex-Doric Lease Corp, rapporte la presse. Le prix catalogue pour cette commande, annoncée lors du salon aéronautique de Singapour, est de 8,3 milliards de dollars US.

«Cette commande ferme de la part de Amedeo souligne clairement les qualités à long terme de l'appareil aux yeux du marché», a déclaré le directeur commercial du constructeur, John Leahy.

«Le trafic aérien mondial double tous les 15 ans, contrairement aux infrastructures des aéroports et au nombre de créneaux de décollage et d'atterrissement. L'A380 est donc la meilleure solution pour capturer la croissance du trafic, a souligné Mark Lapidus, le patron d'Amedeo.

La famine dans le Sersou

II - LA FAMINE DE 1920

* Une étude de Amar Belkhodja - Journaliste-auteur

La région de Tiaret, à l'image de tout le pays, vit les atroces moments de la disette. La récolte de 1919 est mauvaise. Celle de 1920 est également déficitaire. Les indigènes disent que si le gouvernement ne leur assure pas les moyens de vivre cet hiver, ils sauront se servir eux-mêmes et aller chercher le blé et l'orge où ils se trouvent... Il faut faire vivre cette population (meskines et cultivateurs indigènes) si l'on ne veut pas avoir à enregistrer chaque jour des crimes, des attentats (1).

En effet, la paysannerie algérienne entreprend une série d'attentats qui inquiètent les colons. En juillet 1920, les locaux de la justice de paix, de la gendarmerie et ceux de la commune mixte sont cambriolés. Plusieurs fusils y ont été dérobés. Du cheptel est enlevé dans le Djebel Nador et dans la région d'Aïn Dzirat. À Tiaret, 7 moissonneurs comparissaient devant le tribunal. Ils s'étaient emparés, de nuit, de la récolte des colons (2).

Les colons sont de plus en plus angoissés, surtout quand ils apprennent qu'en 13 jours, 500 kg de poudre ont été jetés dans la circulation, grâce à l'écoulement du chlorate de potasse par une pharmacie de Tiaret (3).

Les attaques des fermes coloniales se multiplient. Le 31 août 1920, un jardinier européen est tué dans une ferme située dans le Saharis (Djebel Nador). Il avait surpris deux algériens dans un champ de maïs. À Trézel, un autre colon surpris de nuit un algérien en train de vendanger pour son compte. Le colon, armé, tire et blesse le paysan. A Bourbaki, dans les mêmes circonstances, un colon tue un algérien par arme à feu. À Tiaret, toujours de nuit, des algériens s'introduisent dans une vigne. Un propriétaire tire dans leur direction. Un algérien est tué.

Chez les paysans algériens il y a malnutrition et déficit alimentaire. Chez les français il y a abondance de produits agricoles. L'hiver de l'année 1920 est dur. Le spectacle est désolant. La ville de Tiaret est envahie par des familles démunies de tout. Des enfants indigènes squelettiques et à moitié nus stationnent à la rue Bugeaud, tendant une main aux passants, en quête de nourriture et d'abri.

Dans cette même rue, 19 octobre 1920, une femme arabe était engouffrée dans une détremppe absolue. Elle tenait dans ses bras un enfant. Il était mort d'inanition (5).

Le 26 octobre 1920 est une journée qui offre un spectacle plus horrible. Sur le trottoir de la rue Bugeaud, une femme indigène, est décédée en mettant au monde un enfant mort également (6).



La situation est dramatique. La commune lance des souscriptions pour secourir les miséreux. 5.000 francs furent recueillis.

Des rassemblements de mendians ont lieu devant la mairie. A cette période, le bureau de bienfaisance musulman de Tiaret assiste 200 familles. La ville se transforme en une agglomération de mendians plongés dans le dénuement et le désespoir. Plus de 1.500 mendians proviennent des douars de la commune mixte de Tiaret et plus de 800 autres sont venus de Ammi-Moussa, chassés par la faim et la misère (7).

La presse coloniale locale aborde le malheur des familles algériennes en termes de dilemme : « Renvoyer ces malheureux dans leurs douars d'origine, c'est vraisemblablement les condamner à mourir de faim ; les garder à Tiaret, c'est les livrer à toutes les intempéries ; car ils n'ont pas d'habitation et sont simplement installés en forêt dans les allentours immédiats de la ville. La mortalité fait d'effroyables ravages parmi cette population à peine vêtue et qui souffre de la faim. Les crédits pour frais d'inhumation des indigents sont depuis longtemps épuisés et plus de 1 100 francs ont été versés à ce jour par deux de nos concitoyens en achat de linéuels ou frais d'inhumation. On appréhende des épidémies» (7). Ainsi est décrite la situation des familles algériennes traquées par la faim, la misère. Tous les jours on meurt de la famine. Si les vivants n'ont pas droit à la nourriture, les morts eux aussi n'ont guère droit au traditionnel morceau de tissu pour être enterrés selon le rite musulman.

Les secours sont maigres. Trop maigres et nettement en deçà des besoins élémentaires en nourriture des familles qui se sont fixées à Tiaret. Un comité animé par le curé de la ville tente de venir en aide aux meskines. Il lance des souscriptions, distribue des secours en nature et organise des soupes populaires. Le samedi 13 novembre 1920, 340 femmes et enfants ont pris le repas de midi dans le jardin du presbytère (8).

Répondant au voeu des colons, le Gouverneur général de l'Algérie a donné ex-

pressément des instructions pour faire refouler les meskines vers leurs douars d'origine. L'administrateur de la commune mixte d'Ammi-Moussa a organisé lui-même, à Tiaret, le retour de ses « administrés » qui, au nombre de 1 341, ont été dirigés par voie ferrée sur Inkerman. Leur état de santé ne leur permettait pas de faire la route à pied. La commune mixte de Tiaret reprit ses miséreux. Il ne reste plus donc à Tiaret que les meskines qui en sont originaires, « leur alimentation et leur abri seront dès lors facilités » (9) rassure-t-on dans les colonnes de la presse locale.

La situation est tragique. L'exode est massif. Tiaret, ville coloniale, constitue le principal point de convergence de milliers de familles dont la majorité provient de la région d'Ammi-Moussa où la vie, même en temps « normal », est précaire. L'agriculture dans les zones montagneuses et forestières n'est pas florissante.

C'est une agriculture qui donne des bries à une population fortement concentrée dans les massifs qui font la trait d'union entre la riche plaine du Cheliff et les hauts plateaux céréaliers du Sersou.

Quand les meskines arrivent à Tiaret, c'est pour y mourir. Ils sont épuisés. Le spectacle est dantesque. Des choses horribles ont lieu tous les jours. Le sort frappe impitoyablement les familles algériennes qui ne possèdent rien, ni toit, ni pain, ni vêtement. Et leurs enfants ? Ils partagent ce sort dans l'impuissance et la résignation. Ils n'ont point de force ni pour crier, ni pour pleurer. Point de larmes. Le corps, guetté par l'inanition, refuse de les sécrérer. « La peau est collé à l'os » comme on dit assez souvent chez nous. Ce sont des squelettes ambulants qui se traînent péniblement sur les routes conduisant aux agglomérations qu'on croit salutaires. La population algérienne vit d'effroyables moments. Tout se passe dans le silence.

« Le samedi 25 décembre 1920, route de Guertoufa, à 3 heures, une femme indigène hâve, squelettique, montrait aux passants dont elle sollicitait la charité, un enfant de quelques jours mourant suspendu à un

sein tari. Le même jour, même heure, au-dessus de la ferme Deloche, autour du cadavre d'un boeuf crevé, un groupe d'indigènes, hommes, femmes et enfants tiennent des lanières de cette viande réputée qu'ils mangeaient crue. Des témoins les ont vus et entendus ; des photographies ont été prises que nous tenons à la disposition de M. Abel» (10)

« Le même jour, 5 heures, rue Bugeaud, une jeune femme chargé d'un énorme fagot de bois, exhibait un enfant de quelques jours à peine dans un état lamentable de misère physiologique. La nommée Farès Kheira, originaire d'Ammi-Moussa, trouvée malade sur la voie publique, a été hospitalisée à l'infirmière indigène. Un enfant de 12 ans, Djillali Ouled Sahnoun, trouvé très gravement malade sur un banc de la gare a été également transporté à l'infirmière. La nommée Haléma Ben Ali Seghir, veuve de Tidda à Tiaret pour mendier, s'est présentée au commissariat avec un enfant mort sur les bras. Le 21 décembre 1920, le cadavre d'un indigène inconnu a été découvert près de la halle aux gains. Le médecin a diagnostiqué une mort par congestion» (11) Au début du mois de janvier 1921, le Gouverneur Général de l'Algérie est dans les murs de Tiaret (12). Il s'informe sur la situation des meskines. Achille Galibert, le maire de Tiaret, lui fait part dans quelles conditions furent refoulés les meskines vers leurs communes d'origine. Le jour même de la visite du Gouverneur général, 420 meskines furent conduits à la gare sous escorte de cavaliers de la commune mixte et de tirailleurs armés. Ali Mazari, conseiller municipal, déplore la situation et signale au Gouverneur général l'émotion provoquée par la façon dont a été assurée l'évacuation de la ville par les indigènes des communes voisines et du déploiement de forces qui l'accompagnée. Le Gouverneur général explique que l'administration a décidé de renvoyer les meskines dans leurs douars d'origine pour prévenir les épidémies.

A. B.

VIEILLIR AVEC SUCCÈS

Une consultation médicale préventive pour vivre longtemps en bonne santé

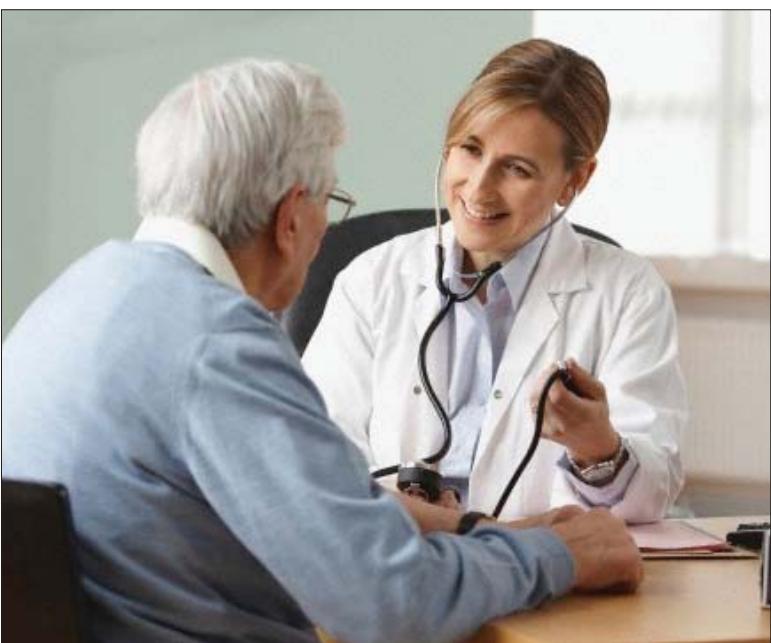
Vivre plus longtemps en meilleure santé, tout le monde en rêve ! Le secret ? S'en préoccuper dès 50 ans. C'est ce que propose la consultation « Vieillir avec succès », à l'hôpital Émile-Roux de Limeil-Brévannes. Une initiative modèle.

A 71 ans, Marc court ses 10 km chaque matin, qu'il pleuve ou qu'il vente. Son épouse cuisine «sainement», il n'a jamais fumé et ne suit aucun traitement... Pourtant, il a pris rendez-vous à la consultation «Vieillir avec succès». «Je suis persuadé que mieux vaut prévenir que guérir», affirme-t-il. Si mon corps me prépare un sale tour, je préfère être alerté au plus tôt, pour parer plus efficacement la menace.» Marc a tout compris, car c'est l'esprit même de la démarche inédite, concrétisée voici deux ans par le Dr Jean-Philippe David, gériatre, qui a ouvert cette consultation unique en France.

Repérer des faiblesses invisibles à l'œil nu

Certes, dans leur ensemble, les Français jouissent d'une longévité que beaucoup leur envient. Mais, comme le pointait une récente étude européenne, ce surcroît d'années ne s'effectue pas toujours en bonne santé. C'est pourquoi le Dr David reçoit des personnes encore en forme, avec un objectif : détecter les signes de fragilité avant qu'ils ne s'expriment et maintenir ainsi très longtemps autonomie et qualité de vie. «La vision d'un vieillissement inéluctable et homogène est aujourd'hui périmée», explique le médecin. La diminution de la force musculaire, par exemple, est infiniment variable. Certains courrent le marathon à 80 ans quand d'autres sont déjà en fauteuil roulant. Entre ces deux extrêmes, la majorité abrite des fragilités qui ne se voient pas à l'œil nu, mais que l'on peut mesurer et, surtout, corriger à temps.»

On sait que les déterminants des maladies futures apparaissent vers 55-60 ans. Il est prouvé aussi qu'une intervention précoce permet de retarder ou d'éviter la dépendance, y compris dans des



pathologies aussi graves que la maladie d'Alzheimer. «Conjuguer activité physique et vie sociale diminue de 50% le risque d'apparition de la maladie», souligne le Dr David. Et consommer du poisson deux ou trois fois par semaine ralentirait sa progression.»

Un bilan détaillé, médical et psychologique

Avant même sa venue en consultation, le patient reçoit un dossier à compléter, explorant ses antécédents personnels et familiaux, son mode de vie : noter pendant trois jours ce que l'on mange et boit, en quelle quantité... On l'interroge aussi sur la qualité de sa vie relationnelle et sociale,

puisque il est prouvé que la solitude accroît le risque de maladies.

La personne vient ensuite en hôpital de jour passer une batterie de tests. La prise de sang va rechercher un syndrome inflammatoire, impliqué dans de nombreuses pathologies, ainsi que des carences en vitamines.

Tous les facteurs de risque sont explorés : ostéoporose, incontinence, capacités cognitives et sensorielles, troubles de l'humeur... «Une perte d'aptitudes dans un seul domaine risque d'entraîner des conséquences en chaîne», explique le spécialiste. Il suffit alors d'un stress ou d'une maladie banale pour que le patient ne s'en remette pas.» Un nouveau ren-

dez-vous est pris quelques semaines plus tard pour un compte rendu détaillé.

Moins de 10% des consultants bénéficient ensuite d'une prise en charge. Ils y gagnent surtout de précieuses informations et des conseils personnalisés de prévention. Cette infirmière d'une cinquantaine d'années, qui pensait bouger suffisamment dans le cadre de son activité, a compris qu'elle était bien loin des 10 000 pas quotidiens recommandés.

Depuis, elle effectue à pied les trajets travail-domicile (4 km aller et retour). Marc, le fringant septuagénaire, s'est vu conseiller de varier un peu plus les activités physiques, pour travailler aussi

souplesse et équilibre. Et on lui a prescrit une supplémentation en vitamine D.

Moins de maladies, donc moins de frais pour la Sécu

Comme presque un tiers des patients, Joëlle, 54 ans, s'inquiétait surtout de ses problèmes de sommeil et de concentration : «Je suis rassurée, mais je vais prendre le rendez-vous conseillé pour trouver l'origine de mes troubles du sommeil (ronflement, apnées...) et je compte bien refaire un bilan assez régulièrement.»

Si l'on arrivait à retarder les maladies chroniques liées au vieillissement, les patients et la société tout entière y gagneraient, s'évitant traitements, hospitalisations et placements en institution. Alors que ce genre de consultation se développe aux États-Unis et au Canada depuis une trentaine d'années, l'Assurance-maladie recharge à les prendre en charge. Il est vrai qu'elles rentrent difficilement dans des «cases» : patient d'âges trop divers pour relever de la gérontologie, pas forcément de maladie diagnostiquée...

En forme... jusqu'à 100 ans ?

«Nous conseillons des gestes, des habitudes diététiques, mais renvoyons au médecin traitant pour le suivi», admet le Dr David. Quand la majorité des seniors a tendance à adapter ses activités à sa condition physique, en les diminuant peu à peu, eux refusent de se résigner.

Tout comme le Japonais Yuichiro Miura, qui vient de gravir l'Everest à 80 ans, ou l'Indien Fauja Singh qui a raccroché ses baskets à 101 ans, après un ultime marathon, en février dernier. «C'est une question de chance, mais il faut l'aider», affirme Marc.

La santé des seniors dépend de celle... de leurs parents

Les plus de 50 ans perçoivent leur santé en fonction de celle qu'ont eu leurs parents. Plus leurs parents ont vécu longtemps, plus les seniors affirment être en bonne santé. Une étude de l'Insee rendue publique le 18 septembre s'est portée sur la santé des seniors selon leur origine sociale et la longévité de leurs parents. Les plus de 50 ans perçoivent leur santé en fonction de

celle qu'ont eu leurs parents. Plus leurs parents ont vécu longtemps, plus les seniors affirment être en bonne santé. Le statut social de leurs parents jouerait aussi. L'enquête est publiée dans la revue Economie et Statistiques de septembre. À partir des données françaises de l'enquête Share (Survey of health, ageing and retirement in Europe) menée en 2004/2005, cette re-

cherche étudie, pour la première fois, le rôle de la profession des deux parents et de leur état de santé, sur celui de leurs descendants à l'âge adulte, en contrôlant les caractéristiques socio-économiques de Ceux-ci. Les auteurs du rapport mettent en évidence le lien entre les courbes de la santé perçue des seniors et la longévité de leurs parents. Ils ont en effet pris l'âge de la

mort comme indicateur de la santé des parents. Sans tenir compte de la situation sociale des plus de 50 ans, ils ont constaté que leur état de santé dépendait directement de la situation socio-économique de la mère. La situation de leur père aurait un impact indirect sur leur santé car elle influencerait d'abord leur situation sociale.

Les plus de 70 ans sont en forme

La majorité des personnes de 70 ans et plus est en bonne santé et complètement autonome. C'est ce que révèle une enquête mondiale Assistance - *Notre Temps*, réalisée par TNS Sofres. Au quotidien, dans les actes de la vie courante, la principale difficulté réside dans la réalisation des tâches « ménagères » (ménage, courses) : concrètement, plus d'1/3 a des difficultés pour faire le ménage (34% ont besoin d'aide et 4% ont du mal à le faire). Au-delà, le manque d'autonomie limite surtout la capacité à sortir de chez soi seul : 1/5 (21%) a du mal à le faire seul ou a besoin d'aide.

Auprès de la population interrogée (qui exclut les personnes très dépendantes physiquement et au niveau mental ou psychique), on constate ainsi peu de limitation « physique » profonde ou marquée : environ 10% éprouvent des difficultés sur le plan moteur : ont du mal à faire seul ou ont besoin d'aide pour se déplacer dans leur domicile (8%), pour faire leur toilette et s'habiller (8%). Seul un quart des personnes interrogées doit faire face à la perte d'autonomie, a du mal à faire seul ou a besoin d'aide pour se lever et se coucher, faire sa toilette et s'habiller, se déplacer chez soi ou encore lire. Au total, un peu moins de la moitié (45%) des personnes âgées de 70 ans et plus sont « fragilisées » : 19% ont des difficultés dans le quotidien du foyer, 26% sont en perte d'autonomie « personnelle ».

Lorsqu'on demande aux « autonomes » ce qu'ils craignent le plus pour les années qui viennent, la perte de mémoire cristallise les inquiétudes : 6 sur 10 redoutent cette éventualité et les femmes davantage encore que les hommes (65% vs. 46%). La perte d'autonomie inquiète aussi la moitié des autonomes, suivie de la perte de la vue (40%).

Sport : des bénéfices réels chez les nonagénaires

Les résultats d'une étude espagnole confirment que l'entraînement physique aide les personnes âgées à lutter contre la perte de puissance musculaire et le manque d'équilibre.

Les effets du sport sont bénéfiques à tout âge. Selon une étude réalisée en quatre ans par les chercheurs de l'université de Navarre, en Espagne, l'entraînement sportif améliore la puissance musculaire et diminue les risques de chute chez les nonagénaires fragiles. Publié dans la revue de l'American Aging Association, Age, les résultats de ces travaux prouvent qu'une amélioration globale de la qualité de vie est possible chez les seniors qui décident de se mettre au sport.

Une amélioration globale

Pour réaliser cette étude, 11 personnes âgées de 91 à 96 ans ont participé à un programme d'exercices deux jours par semaine pendant 12 semaines. Après avoir comparé leurs résultats à un groupe de 13 témoins du même âge, les chercheurs ont constaté une augmentation de la vitesse de marche, une amélioration

au niveau de la sortie du fauteuil roulant, un meilleur équilibre et une nette diminution de chutes. Ces résultats s'expliquent par une amélioration globale de la force et de la masse musculaire dans les membres inférieurs des participants à l'étude.

Conclusion : la perte de capacité fonctionnelle causée par l'inactivité physique peut être améliorée à tout âge grâce à des exercices adaptés. Les effets du vieillissement tels que la fragilisation du système neuro-musculaire, cardiovasculaire et respiratoire ne sont pas une fatalité. Selon le principal auteur de l'étude, le professeur de physiothérapie Mikel Izquierdo Redín, « il serait bénéfique d'appliquer ces exercices aux personnes âgées fragiles dans le but de prévenir les effets du vieillissement, d'améliorer leur bien-être et faciliter leur adaptation à la société dans laquelle ils vivent. »



L'obésité chez les personnes âgées augmente la perte d'autonomie

L'Institut de veille sanitaire établit un lien entre le surpoids et la perte d'autonomie. Elle conclut que le risque de perte de mobilité est plus élevé chez les femmes obèses ou en surpoids que les autres.

Dans son bulletin épidémiologique hebdomadaire du 22 octobre, l'Institut de veille sanitaire (INVS) s'est intéressé à la prévalence de l'obésité et de la maigreur chez les personnes âgées en France. Elle constate que fréquence de l'obésité et la maigreur parmi cette population s'accompagne d'un risque accru de perte d'autonomie.

Une perte d'autonomie est définie par la difficulté ou l'impossibilité à réaliser une activité essentielle ou domestique comme se laver, s'habiller et se déshabiller, manger et boire, se servir des toilettes, se lever du lit, faire les courses, préparer les repas, faire le ménage, prendre



ses médicaments, se déplacer, sortir de son logement, etc.

Les femmes obèses plus touchées par la perte d'autonomie

Les analyses ont porté sur une cohorte de 4 296 personnes âgées de 75 ans et plus. En moyenne,

près de 15% du panel a été considéré comme maigre, c'est-à-dire avec un IMC inférieur à 21. Les femmes étaient plus concernées que les hommes (19,6% contre 7,6% chez les hommes). La prévalence de l'obésité (IMC supérieur

ou égal à 30) s'est élevée à 14,6% en moyenne. L'étude montre que les hommes en état de maigre augmentent leur risque de perte d'autonomie. Chez les femmes, c'est plutôt l'obésité ou le surpoids qui augmente le risque.

L'INVS explique ce lien plus marqué entre obésité et perte d'autonomie chez la femme par « un risque plus élevé, en cas de surcharge pondérale, de développement d'une arthrose ou de troubles articulaires » et aussi par le fait que les femmes possèdent plus de masse grasse que les hommes. Autre piste possible, les femmes pourraient « sur-déclarer les restrictions d'activités » par rapport aux hommes.

Ces observations soulignent l'importance de promouvoir l'activité physique, une alimentation équilibrée chez les personnes âgées pour vieillir en bonne santé.

Asthme : la faute aux grands-parents fumeurs

Les méfaits du tabac se transmettent de génération en génération. Une étude américaine révèle que des enfants asthmatiques nés de parents fumeurs ont plus de risques d'avoir à leur tour des enfants asthmatiques. Fumer nuit à votre santé et à celle de votre descendance. Des chercheurs de l'Université de Californie ont découvert que le tabac favorisait la survenue de l'asthme pas seulement chez les fumeurs mais aussi chez leurs enfants et petits-enfants. L'expérience a consisté à injecter de la nicotine à des rats fe-

melles enceintes pour analyser l'état des poumons de leurs petits. L'étude montre clairement une transmission de l'asthme à la progéniture. Ces rats ont eux-mêmes plus tard donné naissance à des rats asthmatiques alors qu'ils n'avaient pas reçu d'injection de nicotine. Aucune mutation génétique n'a été observée.

Le mode de vie influe sur la santé et celle de sa propre famille. Ces résultats, publiés dans la *Review of Obstetrics & Gynecology*, démontrent l'impact du tabac pendant la

grossesse sur la santé respiratoire du futur enfant mais aussi sur les générations futures. Plusieurs études ont souligné les risques de fumer quand on est enceinte : complications pendant la grossesse (anémies, saignements, grossesse extra-utérine), augmentation des bêbés prématurés, poids insuffisant... La nicotine de la mère affecterait même le développement scolaire du futur enfant, plus exposé aux mauvaises notes.

MAROC

Des procès politiques inéquitables, une justice instrumentalisée

La militante des droits de l'homme Khadija Ryadi a relevé mardi soir à Paris un «retour remarquable» aux procès politiques inéquitables au Maroc où la justice demeure, selon elle, «instrumentalisée».

«Après les acquis arrachés dans les années 1990, nous constatons de plus en plus un retour aux procès politiques au Maroc où le régime instrumentalise la justice, tantôt en prétextant une lutte contre le terrorisme et tantôt en maquillant des procès politiques en procès de Droit commun», a-t-elle indiqué lors d'une rencontre-débat, organisée par la section d'Ile-de-France de l'Association marocaine des droits humains (Amdh).

Pour la Coordinatrice du Collectif Marocain des Instances des Droits Humains (Cmidh), composé de 22 organisations de défense des droits humains, les attentats de Casablanca en 2003 avaient servi de «prétexte pour revenir à des pratiques répressives» au Maroc au nom de la lutte anti-terroriste.

«Il y a eu des violations des droits de l'homme, des milliers d'arrestations arbitraires, de centaines de procès politiques», a-t-elle rappelé, soulignant que «même si le chef de l'Etat (roi) lui-même avait reconnu qu'il y a eu, lors de cette compagnie, des dépassements, aucun procès n'a été revu et aucun détenu n'a eu le droit à un nouveau jugement».

Aux yeux de la lauréate du Prix des Nations Unies 2013 pour la cause des droits humains, ce ne sont pas seulement les islamistes qui ont été la «cible de cette répression», mais cela s'est généralisé par la suite, en atteignant d'autres catégories sociales et professionnelles, dont les journalistes, les défenseurs des droits humains et autres étudiants activistes».

«C'est une répression qui a commencé à faire tâche d'huile au Maroc notamment après le Mouvement de



février 2011, touchant même les activistes sahraouis, depuis les événements d'El Ayoun en arrivant au groupe dit de Gdeim Izik», a-t-elle affirmé.

L'ex-présidente de l'Association marocaine des droits humains a fustigé les pouvoirs publics qui, selon elle, «se refusent, à ce jour, de reconnaître que des personnes innocentes se sont fait emprisonner pour leurs opinions politiques». «Récemment, le Conseil national des droits de l'Homme soutenait qu'il n'y avait pas de prisonnier politique au Maroc, et que les personnes dont parlent l'AMDH et les ONG sont des criminels et des malfaiteurs», s'est-elle offusquée, signalant qu'au jour d'aujourd'hui le CNDH «n'a pas encore rendu public son rapport sur des dépassements constatés lors des événements de février 2011».

Pour la militante marocaine des droits humains, ce qui caractérise actuellement la détention politique dans son pays c'est le «changement de méthode». «Dans les années 1970 et 1980, les chefs d'inculpations étaient généralement appartenance à une organisation clandestine, atteinte à la sûreté de l'Etat ou la question du Sahara, soit des accusations à connotation politique.

Aujourd'hui, même si c'est la même méthode, l'Etat se cache derrière des accusations relevant du Droit commun», a-t-elle relevé. Cela

se manifeste, selon la militante, par «l'arrestation de jeunes en les prenant pour des criminels, des trafiquants de drogue, d'auteurs d'actes de vandalisme ou de terrorisme, ou en les accusant d'avoir agressé des fonctionnaires de l'Etat en exercice de leurs fonctions».

«Ce genre d'accusations est une façon de camoufler l'aspect politique, ce qui rend, a priori, la tâche difficile aux défenseurs des droits humains qui doivent corroborer en permanence leurs informations et convaincre les ONG internationales», a-t-elle regretté.

Lors du débat, des intervenants ont mis l'accent sur la «responsabilité» de la France officielle et le «silence assourdissant» de ses médias dès qu'il s'agit du chapitre des droits de l'homme au Maroc.

«Les intérêts économiques de la France ont été toujours prioritaires par rapport aux droits de l'homme au Maroc lorsque le mouvement du 20 février s'est déclenché, l'ambassadeur de la France au Maroc avait invité des jeunes du Mouvement pour les prévenir de la gravité de leurs activités» a-t-elle rappelé.

Des propos partagés par un ancien réfugié politique marocain à Paris pour qui le régime de son pays «perdure depuis 380 ans». C'est ce que des présidents français comme Chirac, Giscard et Hollande appellent la stabilité», a-t-il lâché.

SOUDAN DU SUD

Consultations au Conseil de sécurité sur le Sud-Soudan

Plusieurs hauts responsables de l'ONU ont fait mardi le point sur la situation au Soudan du Sud devant le Conseil de sécurité des Nations Unies lors de consultations tenues à huis clos, et ce, près de deux mois après le début de la crise qui a déplacé des centaines de milliers de personnes.

La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Valérie Amos, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, et la Représentante spéciale du Secrétaire général au Soudan du Sud, Hilde Johnson, ont fait chacun un exposé.

Par ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a estimé qu'il fallait continuer de pousser les parties sud-souda-



naises en conflit à régler leurs différends à la table de négociations.

«Il est très important que les pourparlers impliquent la société civile et ne soient pas limités aux seuls dirigeants», a souligné M. Ban lors d'une rencontre avec des journalistes à New York.

«Les Nations unies continuent de protéger environ 75 000 personnes dans les bases de la Minuss (Mission des Nations Unies

au Soudan du Sud) alors que les conditions sont extrêmement difficiles, mais des milliers de personnes sont aujourd'hui en vie grâce à notre décision d'ouvrir les portes de ces bases de l'ONU», a-t-il ajouté.

Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), près de 724 000 personnes ont été déplacées au Soudan

du Sud depuis le début de la crise auxquelles s'ajoutent près de 145 000 personnes ayant fui vers les pays voisins. Selon Ocha, la plupart des familles de déplacés et de réfugiés ont perdu leurs moyens de subsistance en raison des pillages, de la destruction de leurs biens et de la nécessité de fuir les combats.

Le Bureau rappelle qu'avant la crise, la situation humanitaire était déjà critique au Soudan du Sud avec plus de trois millions de personnes en insécurité alimentaire.

De son côté, la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) a annoncé mardi avoir pris des mesures pour renforcer la sécurité des civils qui ont trouvé refuge dans ses bases.

EGYPTE

Le président de la Constituante annonce qu'Al-Sissi se présentera à la présidence

Le chef de l'armée égyptienne et ministre de la Défense, le général Abdel Fattah Al-Sissi se présentera à la présidence, a annoncé aux médias Amr Moussa, le président de la Constituante, à l'issue d'une réunion avec Al-Sissi. «Le général a pris sa décision finale et fera officiellement son annonce publique à la fin de ce mois-ci», indique le journal Al-Ahram en reprenant les propos de Moussa. Moussa, qui s'est présenté aux élections de 2012 et a été le ministre des Affaires étrangères d'Hosni Moubarak, n'a cessé de répéter son soutien à Al-Sissi, l'appelant à se présenter aux élections présidentielles qui doivent se tenir à la mi-avril. Moussa lui-même a fait savoir qu'il ne se présenterait pas aux élections de 2014. Le chef militaire n'a ni confirmé ni démenti son intention de se présenter à la présidentielle.

• 3 policiers tués à Ismaïlia

Trois policiers, dont un officier, ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi par des hommes armés dans le nord-est de l'Egypte, portant à cinq le nombre de ces fonctionnaires assassinés en moins de 24 heures dans le pays, selon des responsables de sécurité. En plein milieu de la nuit à Ismaïlia, sur le canal de Suez, des inconus ont ouvert le feu sur trois policiers circulant en voiture sur l'autoroute menant au Caire, avant de s'emparer de leurs armes, ont indiqué des responsables des services de sécurité, cités par la presse. Deux agents et un officier ont péri, selon les mêmes sources. Mardi matin, à Port-Saïd, des inconus sur une moto ont abattu un officier de police, a indiqué un responsable des services d'urgences locaux, Hani Mamdouh. Un second policier a été tué dans une attaque similaire à un feu de signalisation à Ismaïlia, selon des responsables des services de sécurité. Depuis le 23 janvier, 22 policiers ont été tués dans des attaques, menées par des insurgés armés selon les autorités.

THAÏLANDE

La Cour constitutionnelle rejette la requête de l'opposition

La Cour constitutionnelle thaïlandaise a annoncé mercredi son refus d'examiner la requête de l'opposition d'invalider les législations controversées du 2 février perturbées par les manifestants qui réclament la chute du gouvernement. La Cour a indiqué dans un communiqué qu'il n'y avait «pas des bases suffisantes» pour accepter cette demande déposée par l'avocat du Parti démocrate, principale formation de l'opposition, qui a boycotté ce scrutin. La Première ministre Yingluck Shinawatra fait face depuis l'automne à un mouvement de protestation réclamant sa tête et la fin de l'influence de son frère Thaksin Shinawatra, renversé par un coup d'Etat en 2006 et accusé de tirer les ficelles du pouvoir depuis son exil. Pour tenter de sortir d'une crise politique qui a déjà fait au moins dix morts, Yingluck a organisé des élections anticipées le 2 février. Mais les manifestants, qui veulent remplacer le gouvernement par un «conseil du peuple» non élu, ont empêché le déroulement du scrutin dans 10% des bureaux de vote, comme ils avaient fortement perturbé le vote par anticipation une semaine plus tôt.

L'opposition avait demandé à la Cour constitutionnelle d'invalider le scrutin et de dissoudre le parti au pouvoir, une des nombreuses procédures judiciaires en cours contre Mme Yingluck et son gouvernement. L'avocat des Démocrates, Virat Kalayasiri, avait justifié sa demande d'annulation du scrutin par le fait que le vote n'avait pu se dérouler sur une seule journée. Le scrutin n'ayant en effet pu avoir lieu dans plusieurs circonscriptions, la commission électorale a annoncé mardi la tenue de deux nouvelles journées de scrutin: l'une le 20 avril pour terminer le vote par anticipation et l'autre le 27 avril dans les circonscriptions où le vote a été empêché le 2 février. Aucune solution n'a en revanche été annoncée pour les 28 circonscriptions où le vote n'a pas eu lieu faute de candidat, les manifestants ayant empêché l'enregistrement des candidatures. Sans ces 28 députés, le parlement ne pourra pas se réunir, en l'absence du quorum de 95% des 500 sièges.

APS

SYRIE

Les négociations de paix piétinent, l'UE veut débloquer les avoirs gelés pour détruire l'arsenal chimique

La deuxième session de pourparlers de paix syriens se poursuivaient mercredi à Genève sous la houlette du représentant spécial conjoint Lakhdar Brahimi, après deux jours d'impasse, alors que l'UE examinait la possibilité de débloquer les avoirs gelés de Damas pour financer la destruction de ses armes chimiques.

Pour le troisième jour consécutif, les délégations gouvernementales et de l'opposition syriennes se sont retrouvées mercredi pour une nouvelle réunion autour du médiateur des Nations Unies et de la Ligue arabe, Lakhdar Brahimi, qui s'est montré peu optimiste, évoquant «un début difficile» et «très peu de progrès».

«Nous n'accomplissons pas beaucoup de progrès», a déclaré M. Brahimi à la presse. «Nous ferons de notre mieux pour faire décoller ce processus», a ajouté le diplomate algérien. Les représentants du gouvernement syrien veulent mettre en avant la lutte contre le terrorisme pour les discussions de Genève alors que la délégation de l'opposition s'accroche quant à elle à une transition politique en Syrie, ce que rejette Damas. Le ministre syrien de la Réconciliation nationale Ali Haidar a jugé que les négociations étaient «vouées à l'échec en l'état actuel des choses», et préconisé la mise en place d'un processus politique interne sans lien avec l'étranger».

L'opposition syrienne a averti, de son côté, qu'elle ne participerait pas à une troisième session «si aucun progrès n'était réalisé», selon son porte-parole, Louay Safi.

Côté gouvernemental, on affirme ne pas vouloir renoncer. La Syrie va rester à cette conférence», a assuré le vice-ministre des Affaires étrangères, Faysal Mokdad. Face au désaccord absolu entre opposition et gouvernement sur l'agenda de leurs discussions, M. Brahimi avait souhaité une plus grande implication internationale pour obliger les deux délégations à avancer dans le dialogue.

Les ambassadeurs des 15 pays du



Conseil de sécurité ont eu mardi un premier échange de vues informel autour d'un projet de résolution occidental et arabe sur la situation humanitaire en Syrie auquel la Russie s'oppose fermement qualifiant ce texte d'«absolument inacceptable» et déploré notamment qu'il contienne «un ultimatum» adressé à Damas.

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Union européenne examinent la possibilité de débloquer les avoirs gelés de la Syrie pour financer la destruction de ses armes chimiques, selon la chef de la diplomatie européenne Catherine Ashton.

La décision européenne a été aussitôt dénoncée par Damas qui, par la voix du ministère des Affaires étrangères, l'a qualifié d'«illégal» et allant à l'encontre du «droit international et de la charte des Nations Unies».

En septembre dernier, l'OIAC a adopté un plan de destruction de l'arsenal chimique de la Syrie. Aux termes de ce document, les substances chimiques les plus dangereuses devaient quitter le pays avant le 31 décembre pour être détruites en haute mer.

Reprise des opérations d'aide et d'évacuation des civils à Homs

Les opérations d'acheminement d'aide humanitaire et d'évacuation de civils ont pu reprendre mercredi à Homs. L'ONU a annoncé mardi que plus de 1.150 personnes avaient été évacuées de cette ville syrienne au cours des quatre derniers jours, grâce à une trêve humanitaire. Les

équipes humanitaires ont également pu livrer de l'aide alimentaire pour 2.500 personnes qui restent dans la vieille ville de Homs, a précisé l'ONU. La trêve humanitaire a commencé vendredi dernier pour une période de trois jours.

Lundi, cette trêve a été prolongée de trois jours supplémentaires mais cette opération d'évacuation a été suspendue pour la journée de mardi pour des raisons techniques et devra reprendre mercredi.

Après une suspension mardi de l'opération pour des problèmes «logistiques», le gouverneur de Homs Talal Barazi a annoncé que de la nourriture a pu entrer mercredi ajoutant que «les véhicules qui ont livré cette assistance devaient évacuer un groupe de civils dont 20 chrétiens du quartier Bustan al-Diwani».

Au moins 500 enfants figurent parmi les civils évacués, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) qui estimait à plus de 1.000 le nombre d'enfants coincés à Homs avant le début de l'opération. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Antonio Guterres, a rendu hommage pour sa part à l'immense courage dont font preuve les volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et le personnel des Nations Unies ayant participé à cet effort.

Ces opérations humanitaires ont été rendues possibles grâce à un cessez-le-feu entré en vigueur vendredi et étendu jusqu'à mercredi. Il a cependant été violé à plusieurs reprises.

ONU

300 000 Irakiens déplacés en raison des combats à Al-Anbar



Près de 300.000 personnes ont fui les combats qui opposent depuis plusieurs semaines forces de sécurité irakiennes et rebelles dans la province d'Al-Anbar, a annoncé l'ONU dans un communiqué. «Durant les six dernières semaines, jusqu'à 300.000 Irakiens - 50.000 familles - ont été déplacés en raison de l'état d'insécurité autour de Ramadi et Fallouja», a indiqué un communiqué du Haut commissariat des réfugiés des Nations unies (HCR), publié mardi.

«La plupart des déplacés ont fui vers des provinces proches d'al-Anbar tandis que quelque 60.000 personnes sont allées dans des régions lointaines», ajoute le texte. L'armée et la police mènent depuis fin décembre des opérations pour tenter de reprendre plusieurs secteurs de la province d'Al-Anbar aux insurgés dont des éléments de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL, affilié à al-Qaïda), et aux combattants de tribus anti-gouvernementales. Des quartiers entiers de Ramadi, chef-lieu de cette province, ainsi que la totalité de la ville voisine de Fallouja, ont été prises par les rebelles. Samedi, le gouverneur d'Al-Anbar, Ahmed al-Dulaimi, avait donné aux insurgés à Ramadi et Fallouja une semaine pour déposer les armes en échange d'une amnistie.

Les déplacés d'al-Anbar rejoignent plus de 1,1 million de leurs compatriotes ayant fui les violences au cours des années précédentes et qui ne sont toujours pas rentrés chez eux. Des centaines de milliers d'Irakiens avaient abandonné leurs foyers lors des pires violences confessionnelles en 2006-2007 en Irak.

RÉUNIFICATION DE CHYPRE Le Conseil de sécurité salue l'accord de reprise des négociations

Le Conseil de sécurité des Nations unies a salué un accord signé par les dirigeants des communautés grecque et turque de Chypre portant sur la reprise des négociations sur une réunification de l'île méditerranéenne.

«Le Conseil de sécurité se félicite du communiqué conjoint qui a été signé le 11 février par les dirigeants greco-chypriote et turco-chypriote», indique un communiqué du Conseil des 15 Etats membres publié mardi soir.

Les dirigeants greco-chypriote Nicos Anastasiades et turco-chypriote Dervis Eroglu ont convenu mardi de relancer les négociations sur l'établissement d'un Etat fédéral bi-zonal et biculturel doté d'une souveraineté unique.

Les négociations devaient initialement reprendre en octobre 2013, mais ont été reportées en raison des différends entre les deux parties sur la formulation d'une déclaration commune.

Les négociations de réunification ont été dans l'impasse à plusieurs reprises depuis 2008 sur des questions fondamentales telles que la répartition du pouvoir, la division des frontières territoriales et la garantie des droits de propriété.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est félicité hier du nouveau mouvement pris par les deux dirigeants chypriotes. L'ONU déploie une force de maintien de la paix à Chypre depuis 1964, lorsque les combats inter-communautaires ont éclaté sur l'île méditerranéenne.

Les Chypriotes grecs et turcs se sont désuni en 1974 après une intervention militaire turque organisée suite à une tentative de coup d'Etat de la Garde nationale chypriote dirigée par des officiers grecs.

APS

IRAN

Téhéran qualifie de «bluff politique» les déclarations américaines d'une option militaire contre l'Iran

Le chef des forces armées iraniennes, le général Hassan Firouzabadi a qualifié mercredi de «bluff politique» les déclarations d'une option militaire contre l'Iran, évoquée par les responsables américains, en cas d'échec des négociations nucléaires. Il a affirmé que son pays était prêt à la «bataille décisive contre les Etats-Unis et le régime sioniste» suite aux déclarations américaines d'une éventuelle «option militaire». «Nous lançons une mise en garde, si une agression est menée contre nos forces depuis un territoire, toutes ses positions seront attaquées. Nous n'avons aucune hostilité à l'égard des pays de la région, mais si nous sommes attaqués depuis les bases américaines dans la région, nous les viserons et les attaquerons», a déclaré le général Hassan Firouzabadi.

Des responsables américains ont déclaré à plusieurs reprises ces dernières semaines que «toutes les options restaient sur la table» en cas d'échec des négociations entre l'Iran et les pays du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) sur le dossier nucléaire. Les discussions sur un accord global doivent reprendre le 18 février à Vienne. Mais elles promettent d'être difficiles, les responsables iraniens soulignant leur «manque de confiance» dans les Etats-Unis. Ces négocia-

tions qui doivent durer au moins six mois doivent permettre de conclure un accord définitif sur le programme nucléaire pour s'assurer qu'il n'a pas de visée militaire et obtenir en contrepartie la levée de toutes les sanctions économiques contre l'Iran, décidées ces dernières années par les Nations unies, les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne. «Durant la dernière décennie, ils (les Américains) ont examiné l'option militaire contre l'Iran, emmené leurs forces dans la région mais sont arrivés à la conclusion qu'ils ne peuvent pas (attaquer l'Iran, ndlr) et sont repartis», a-t-il ajouté.

Le président iranien Hassan Rohani a déclaré mardi que l'option militaire contre l'Iran était «une illusion». «Je dis clairement à ceux qui ont l'illusion qu'il existe sur leur tableau d'une menace contre notre nation qu'ils doivent changer de lunettes, car l'option d'une action militaire contre l'Iran n'existe sur aucune table au monde», a déclaré le président Rohani lors d'un discours à l'occasion du 35ème anniversaire de la révolution islamique.

Fin janvier, le secrétaire d'Etat américain John Kerry avait indiqué qu'en cas d'échec des négociations nucléaires, «les options militaires des Etats-Unis sont prêtes et préparées à faire ce qu'elles ont à faire».

THAÏLANDE

La Cour constitutionnelle rejette la requête de l'opposition

La Cour constitutionnelle thaïlandaise a annoncé mercredi son refus d'examiner la requête de l'opposition d'invalider les législatives controversées du 2 février perturbées par les manifestants qui réclamaient la chute du gouvernement.

La Cour a indiqué dans un communiqué qu'il n'y avait «pas des bases suffisantes» pour accepter cette demande déposée par l'avocat du Parti démocrate, principale formation de l'opposition, qui a boycotté ce scrutin. La Première ministre Yingluck Shinawatra fait face depuis l'automne à un mouvement de protestation réclamant sa tête et la fin de l'influence de son frère Thaksin Shinawatra, renversé par un coup d'Etat en 2006 et accusé de tirer les ficelles du pouvoir depuis son exil.

Pour tenter de sortir d'une crise politique qui a déjà fait au moins dix morts, Yingluck a organisé des élections anticipées le 2 février. Mais les manifestants, qui veulent remplacer le gouvernement par un «conseil du peuple» non élu, ont empêché le déroulement du scrutin dans 10% des bureaux de vote, comme ils avaient fortement perturbé le vote par anticipation une semaine plus tôt.

L'opposition avait demandé à la Cour constitutionnelle d'invalider le scrutin et de dissoudre le parti au pouvoir, une des nombreuses procédures judiciaires en cours contre Mme Yingluck et son gouvernement. L'avocat des Démocrates, Virat Kalayasiri, avait justifié sa demande d'annulation du scrutin par le fait que le vote n'avait pu se dérouler sur une seule journée.

Le scrutin n'ayant en effet pu avoir lieu dans plusieurs circonscriptions, la commission électorale a annoncé mardi la tenue de deux nouvelles journées de scrutin: l'une le 20 avril pour terminer le vote par anticipation et l'autre le 27 avril dans les circonscriptions où le vote a été empêché le 2 février. Aucune solution n'a en revanche été annoncée pour les 28 circonscriptions où le vote n'a pas eu lieu faute de candidat, les manifestants ayant empêché l'enregistrement des candidatures.

Sans ces 28 députés, le parlement ne pourra pas se réunir, en l'absence du quorum de 95% des 500 sièges.

AFGHANISTAN
6 insurgés talibans tués dans des opérations militaires en 24 heures

Six insurgés talibans ont été tués et 14 autres arrêtés au cours d'opérations militaires menées ces dernières 24 heures en Afghanistan, a annoncé mercredi le ministère afghan de l'Intérieur.

«Six insurgés talibans ont été tués et 14 autres ont été arrêtés dans des opérations anti-terrorisme menées par les forces de sécurité afghanes (Ansaf) dans les provinces de Zabul, Kandahar, Kondzôz, Baghlan, Kapisa, Wardak, Lôgar, Ghazni, Khost, Hérat et Farah au cours des dernières 24 heures», a indiqué le ministère dans un communiqué.

Des armes ont également été saisies, ajoute le texte, qui ne précise pas s'il y a eu des victimes du côté du personnel de sécurité. Plus de 2 500 civils afghans ont été tués dans des violences liées aux insurgés talibans en 2013, selon des officiels afghans et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (Manua).

EGYPTE - RUSSIE

Le ministre égyptien de la Défense à Moscou pour discuter de la coopération bilatérale en matière d'armement

Le ministre égyptien de la Défense, Abdelfatah al-Sissi, a quitté mercredi matin le Caire à destination de la Russie où il effectuera une visite de deux jours à la tête d'une délégation militaire de haut niveau, a affirmé une source militaire égyptienne responsable.

Des discussions sont prévues à Moscou, en présence des ministres de la Défense et des Affaires étrangères des deux pays, dans le cadre de la coopération bilatérale 2+2, entamée depuis trois mois au Caire, selon le quotidien égyptien Al-Ahram.

La visite s'inscrit dans le cadre de la finalisation de la plus importante transaction militaire d'armes russes livrées au Caire, dont des hélicoptères et des systèmes de défense antiaérienne, a-t-on ajouté de même source. Les ministres des AE et de la Défense égyptiens, Nabil Fahmi et le maréchal Abdelfatah al-Sissi et leurs homologues russes, Sergueï Lavrov et Sergueï Choïgou avaient examiné la mi novembre dernier au



Caire la coopération technique dans le domaine militaire.

Selon une source gouvernementale égyptienne de haut niveau, des négociations ont eu lieu avec l'Arabie Saoudite pour financer la transaction de 2 milliards de dollars qui a été débattue lors d'une rencontre avec le ministre égyptien de la Défense et son homologue russe.

L'Arabie Saoudite a donné «son accord pour le financement de la transac-

tion», selon la presse égyptienne. Les négociations entre les deux pays portent sur une transaction d'armement de plus de 10 milliards de dollars qui sera appliquée progressivement dans un délai de 5 ans, selon des rapports d'information, citant une source proche du dossier des relations égypto-russes.

Le chef de la diplomatie égyptienne a indiqué que l'Egypte aspirait à des relations fortes, permanentes et stables avec la Russie.

BULGARIE

Le Parlement rejette une motion de censure contre le gouvernement

Le Parlement bulgare a rejeté mercredi une motion de censure, déposée par l'opposition conservatrice contre le gouvernement minoritaire du technocrate Plamen Orecharski, soutenu par les socialistes et les libéraux.

La motion a été rejetée par 116 députés socialistes et libéraux présents, sur 217 ayant voté au total. Les huit députés ultra-nationalistes présents d'Ataka se sont abstenus, apportant un soutien tacite à Plamen Orecharski. L'opposition Gerb de l'ex-Premier ministre Boïko Borissov a justifié cette motion de censure par l'échec du gouvernement en matière de sécurité. Il lui a notamment reproché son incapacité de gérer le flux de migrants illégaux notamment en provenance de Syrie, qui a brusquement augmenté en 2013. Le ministre bulgare de

l'Intérieur Tsvetlin Yovtchev a qualifié ces reproches de l'opposition d'«insolence».

Il a saisi la semaine dernière le Parquet en raison de la mauvaise gestion de 15 millions d'euros destinés à l'accueil de réfugiés et dépensés sous le précédent gouvernement conservateur de Boïko Borissov (2009-2013) en grande partie dans l'impression de brochures, l'achat d'ordinateurs coûteux et l'organisation de séminaires.

La motion de censure rejetée mercredi est la troisième depuis le début octobre. Le gouvernement en place depuis le 29 mai 2013, accusé d'être «lié à l'oligarchie», a été confronté en juin et en juillet à des manifestations massives réclamant sa démission.

CRISE EN CENTRAFRIQUE

Le ministre français de la Défense en visite à Bangui

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, est arrivé mercredi à Bangui pour une visite consacrée à la crise sécuritaire et humanitaire qui secoue la Centrafrique, dernière étape d'une tournée en Afrique centrale.

Lors de cette visite de quelques heures, M. Le Drian va notamment rencontrer les soldats français de l'opération Sangaris et s'entretenir avec la présidente centrafricaine de transition, Catherine Samba Panza. C'est la troisième fois que M. Le Drian se rend en Centrafrique depuis le déclenchement de l'opération Sangaris le 5 décembre.

Mardi à Brazzaville, le ministre fran-

çais a affirmé que les forces internationales étaient prêtes à mettre fin aux exactions, «si besoin par la force». «Il faut que l'ensemble des milices qui continuent aujourd'hui à mener des exactions, à commettre des meurtres, arrêtent», a dit M. Le Drian à la presse, en demandant aux forces françaises et africaines en Centrafrique d'«appliquer les résolutions des Nations unies, si besoin par la force».

De son côté, l'ONG Amnesty International a interpellé mercredi dans un communiqué l'opinion internationale sur le «nettoyage ethnique» de civils musulmans qui se déroule selon elle dans

l'ouest du pays, et que les forces internationales ne «parviennent pas à empêcher». Le pays a sombré dans le chaos depuis le coup d'Etat en mars 2013 de Michel Djotodia, chef de la coalition rebelle Séléka. Devenu président, il a été contraint à la démission le 10 janvier pour son incapacité à empêcher les tueries entre ex-Séléka et milices d'autodéfense anti-balaka, majoritairement chrétiennes. Les forces française et africaine (Mîsca) agissent sous l'égide de l'ONU, qui les a dotées en décembre dernier d'un mandat autorisant l'emploi de la force en cas de menace directe sur la population civile.

CANADA - GRANDE-BREAGNE

Visite du ministre canadien des AE au Royaume-Uni du 12 au 14 février

Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, effectuera, du 12 au 14 février, une visite au Royaume-Uni, où il assistera notamment à la Conférence de Londres sur le commerce illégal d'espèces sauvages, à l'invitation de Son Altesse Royale le Prince Charles, Prince de Galles.

Lors de son séjour à Londres, M. Baird aura également des entretiens avec le ministre britannique des Affaires

étrangères, M. William Hague, en vue de mettre à jour la déclaration conjointe Canada-Royaume-Uni, validée par le premier ministre Stephen Harper et son homologue britannique, David Cameron en septembre 2011, indique un communiqué du ministère canadien des affaires étrangères.

Programme du mercredi 12 février 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
- 08h25 Météo
- 08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
- 09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
- 09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
- 10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 13h00 Journal
- 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h50 Météo
- 13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
- 14h55 Téléfilm de suspense Meurtres à Charlotte
- 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
- 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
- 18h20 Jeu Une famille en or
- 19h05 Jeu Money Drop
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h35 Météo
- 20h37 Météo des neiges
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
- 20h50 Série policière R.I.S. Police scientifique ? Inédit
- 21h50 Série policière R.I.S. Police scientifique ?
- 22h55 Série policière R.I.S. Police scientifique ?
- 23h45 Magazine de société Appels d'urgence
- 01h20 Magazine de société Appels d'urgence
- 03h00 Magazine de reportages Reportages
- 04h45 Clips Musiques

2

- 08h00 Journal
- 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
- 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
- 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
- 09h40 Magazine de société C'est au programme
- 10h35 Météo outremer
- 10h40 Sport Jeux olympiques 2014
- 12h55 Météo 2
- 13h00 Journal
- 13h48 Météo 2
- 13h50 Météo des neiges
- 13h55 Magazine du consommateur Consomag
- 14h00 Magazine de société Toute une histoire
- 14h50 Sport Jeux olympiques 2014
- 20h00 Journal
- 20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h40 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h45 Météo 2
- 20h47 Magazine de reportages Envoyé spécial
- 22h20 Magazine de société Les documents de complément ?
- 23h30 Magazine musical Alcaline le mag
- 00h20 Magazine littéraire Dans quelle étagère
- 00h22 Météo outremer
- 00h25 Classique Valery Gergiev dirige Chostakovitch
- 01h15 Magazine historique Secrets d'histoires ?

3

- 07h00 Sport Jeux olympiques 2014
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h45 Météo
- 12h50 Sport Jeux olympiques 2014

- 14h55 Magazine politique Questions cibles au Sénat
- 15h55 Magazine politique Sénat info
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h25 Jeu Islam
- 18h05 Jeu Questions pour un champion
- 18h40 Météo des neiges
- 18h45 Météo
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h55 Sport Jeux olympiques 2014
- 20h35 Magazine sportif Tout le sport
- 20h45 Comédie Bouquet final ?
- 22h30 Météo
- 22h35 Grand Soir 3
- 23h30 Multisports Un soir à Sotchi
- oooh15 Découvertes Au cœur de la Légion étrangère ?
- 01h55 Magazine régional Midi en France
- 02h55 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 03h15 Société Sébastien, héros en Chine
- 04h10 Magazine d'actualité Avenue de l'Europe

CANAL+

- 08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
- 08h08 La météo
- 08h10 Multisports Zapsport
- 08h15 Série d'animation Les Simpson
- 08h40 Drame Une Estonienne à Paris ?
- 10h10 Magazine du multimédia L'oeil de Links
- 10h15 Divertissement Clique
- 10h40 Drame Tu seras mon fils ?
- 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
- 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
- 14h00 Film policier A l'aveugle ?
- 15h30 Découvertes National Geographic
- 16h20 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
- 16h23 Thriller Alex Cross ?
- 18h05 Divertissement Zapping
- 18h10 Divertissement Le Before du grand journal
- 18h45 Le JT
- 19h10 Talk show Le grand journal
- 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Série de suspense Homeland ? Inédit
- 21h40 Série de suspense Homeland ?
- 22h30 Série dramatique Shameless
- 23h20 Série dramatique Shameless
- oooh15 Série dramatique Mad Men ?
- oooh10 Magazine pornographique Le journal du hard
- oooh15 Film pornographique Etudiantes filles au pair

M

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia
- 08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
- 08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
- 08h40 Série d'animation Martine
- 08h45 Météo
- 08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h00 Météo
- 10h05 Jeu Les reines du shopping
- 11h00 Série humoristique Drop Dead Diva ?
- 11h45 Série humoristique Drop Dead Diva ?
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
- 13h45 Téléfilm sentimental Une princesse en liberté
- 15h40 Téléfilm sentimental Marions-les !
- 17h30 Jeu Un dîner presque parfait
- 18h40 Magazine d'information 100 % mag
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 20h50 Série policière Bones ? Inédit
- 21h40 Série policière Bones ?
- 22h30 Série policière Bones ?
- 23h20 Série policière Bones ?
- oooh10 Série policière Bones ?
- oooh10 Série policière The Killing ?

TÉLÉ

DK NEWS 17

La sélection

TF1**20h50**

R.I.S. Police scientifique



Résumé

Fred, Emilie et Claire, la nouvelle légiste du R.I.S., sont appelés dans un laboratoire pharmaceutique vétérinaire, où une jeune femme semble avoir succombé à une explosion. Le corps est rapatrié au R.I.S. pour y être autopsié. C'est alors qu'Emilie et Claire sont prises de malaises. Bientôt, le diagnostic tombe, sans appel : elles ont été contaminées par un virus inconnu, et mortel, présent dans le corps de la laborantine. Les deux jeunes femmes sont placées en quarantaine. Les autres membres de l'équipe entament une course contre la montre afin de trouver l'antidote qui sauvera leurs collègues...

2**20h45**

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire :
Le cochon : enquête sur les nouvelles filières

Avec 35 kg par an et par personne, le porc est la viande la plus consommée par les Français. Ces dernières années, les éleveurs de l'Hexagone ont vu se développer la concurrence des filières espagnoles et allemandes.

Pension alimentaire : qui va la payer ?

Aujourd'hui 40% des pensions alimentaires sont mal ou pas payées du tout. Pourquoi autant d'impayés ? Quelles sanctions pour les mauvais payeurs ? Comment est calculée une pension alimentaire ?

Russie : chasse aux homosexuels

Les Jeux Olympiques de Sotchi s'ouvrent sur fond de polémique : en juin 2013, le parlement russe a adopté une loi qui interdit de faire la «propagande de l'homosexualité devant les mineurs». Enquête sur les conséquences désastreuses de cette loi pour les personnes LGBT en Russie.

3**20h45**

Bouquet final



Résumé

Gabriel est ravi : il vient de trouver un emploi au sein d'une entreprise américaine. Ses compétences de commercial vont enfin pouvoir être reconnues. Seul problème : il s'agit d'une entreprise de pompes funèbres. Difficile, dès lors, d'assumer sa nouvelle situation professionnelle auprès de sa famille et de Claire, sa petite amie. Pour apprendre les ficelles du métier, Gabriel effectue une première immersion au sein d'une des principales agences de la firme. C'est Germain Bron, commercial expérimenté, qui est chargé de le former. Fort de ses quinze ans de métier, il a pris beaucoup de distance avec le chagrin des familles qui s'adressent aux pompes funèbres. Très vite, Gabriel ne parvient plus à cacher son dégoût face à tant de cynisme...

CANAL+**20h55**

Homeland



Résumé

Carrie met une fois de plus sa mission en péril et prend tous les risques pour rendre un délicat service à une personne éprouvée. De son côté, Saul se frotte à son ennemi, le sénateur Lockhart, lors d'une partie de chasse en apparence amicale. Par ailleurs, il demande à Quinn de veiller sur Carrie car il semblerait qu'elle ait décidé de ne plus suivre son traitement. Toujours en fuite, Dana fait quant à elle une découverte choquante...

4**20h50**

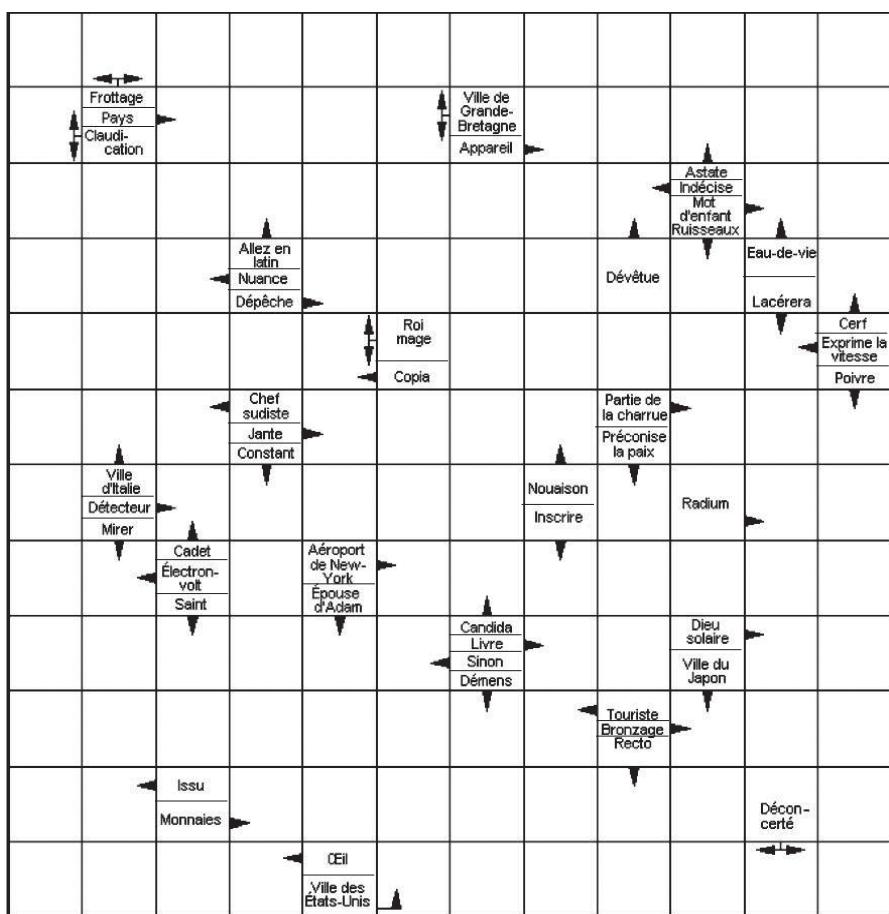
Bones



Résumé

L'équipe du Jeffersonian enquête sur le meurtre de Nancy Handelman, dont le corps sans vie a été découvert alors même que Booth et Brennan sont plongés dans la répétition de leur cérémonie de mariage. Lorsque le cas se fait plus délicat, Camille et Angela mobilisent toute l'équipe, espérant ainsi ne pas avoir à faire revenir Brennan et lui laisser savourer ce grand jour. Mais un incendie dans l'église où devait se tenir le mariage compromet les festivités. Au même moment, Max arrive en ville, chargé d'un sac de voyage rempli d'argent d'origine douteuse...

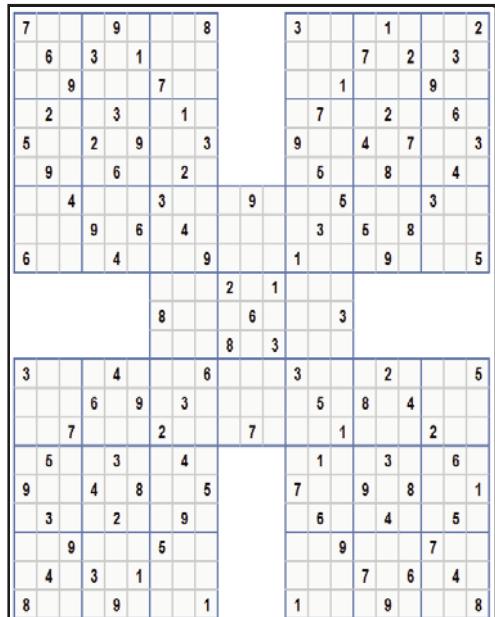
Mots fléchés n°510



Samouraï-sudoku n°510

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



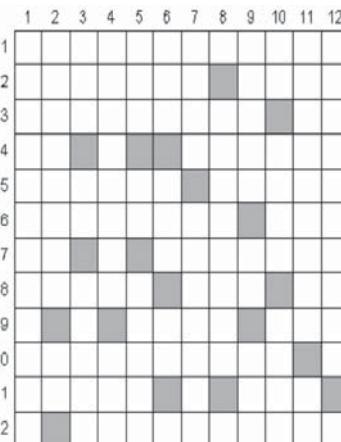
Mots croisés n°510

Horizontalement:

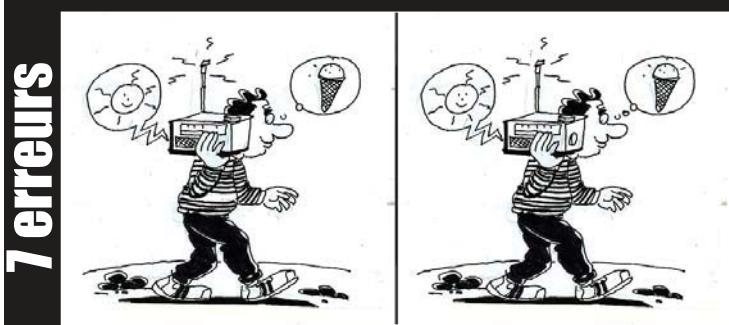
- 1.Ch.-1, de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américum
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FL de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1, de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Contrôleur
- 11.Petit de l'oise - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbres des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Ad-verb de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Ageuse centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'en-vie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



7 erreurs



Proverbes

Le peureux fait peu.

Proverbe algérien

Le silence est plus fort que la connaissance.

Proverbe berbère

Oublie les soucis, les soucis t'oublieront.

proverbe arabe

Il n'y a pas de fumée sans feu

Proverbe français

C'est arrivé le 13 février

1991 : à Bagdad, quelque 400 civils sont tués dans l'attaque d'un abri par l'aviation des États-Unis.

1992 : Nancy B., cette jeune femme presque totalement paralysée qui a obtenu le droit légal de mettre fin à ses jours, s'éteint à l'Hôtel-Dieu de Québec, après avoir demandé à ses médecins de débrancher son respirateur. Depuis environ deux ans et demi, la jeune femme de 25 ans était paralysée des pieds jusqu'au cou, souffrant du syndrome de Guillain-Barré.

2000 : Kosovo : heurts entre Serbes et Albanais.

2000 : le Cameroun bat le Nigeria aux tirs aux buts, après un score de 2-2 et remporte la Coupe d'Afrique des nations de football.

2003 : fin de trois journées d'émeutes en Bolivie qui ont fait 26 morts et une centaine de blessés.

2003 : la chambre criminelle de la Cour de cassation confirme la validité de la suspension de peine de Maurice Papon qui a permis, en septembre 2002, la remise en liberté de l'ancien fonctionnaire de Vichy.

2003 : la Suédoise Anja Pärson remporte le géant des championnats du monde de ski alpin à Saint-Moritz.

2004 : funérailles nationales de Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec de 1978 à 1982, en la basilique Notre-Dame de Montréal présidées par le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal.

2004 : après 18 jours de grève, les journalistes de Radio France qui réclamaient une revalorisation salariale mettent fin à leur mouvement à la suite de la signature d'un protocole d'accord.

2004 : la Française des Jeux sort un nouveau jeu d'argent EuroMillions. Les joueurs peuvent parier depuis trois pays européens.

2008 : le premier ministre australien Kevin Rudd présente les excuses officielles du gouvernement aux Générations volées.

INFRASTRUCTURE

La tribune nord du stade Bologhine sera totalement rouverte samedi

La tribune nord du stade Omar Hamadi (Bologhine), dont une partie a été fermée lors du précédent match de football entre l'USM Alger et la JS Kabylie, sera rouverte dans sa totalité à l'occasion du derby de la capitale de la 19e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS auprès du directeur de l'enceinte.

Les travaux de réfection nécessaires ont été effectués, et tout est prêt pour que la tribune nord soit rouverte dans sa totalité dès le prochain match entre l'USMA et l'USM El Harrach, a déclaré Baghdad Mzidi.

Peu avant le match de championnat ayant opposé l'USMA à la JSK, une visite d'inspection des services du Contrôle technique de la construction (CTC) a conduit à la fermeture d'une partie de la tribune, dite le vîrage, du stade de Bologhine.

Cette tribune est généralement ré-



servée aux supporters des équipes visiteuses, et sa fermeture partielle a engendré la réduction du nombre des billets qui étaient destinés aux fans de la CTC.

Pour le prochain match, les supporters de l'USMHA vont bénéficier du même quota de billets qu'on a l'habi-

tude de délivrer aux adversaires de l'USMA. Les réserves émises par le CTC ont été levées, a-t-il encore précisé. Le stade Omar Hamadi est la propriété de la commune de Bologhine, mais il est géré par l'USMA en vertu du contrat de location signé par les deux parties depuis 1994.

TOUR DU QATAR (4E ÉTAPE) Victoire de Boonen, Terpstra toujours leader



Le Belge Tom Boonen (Omega Pharma) a remporté mercredi à Mesaieid la 4e étape du tour du Qatar en devançant au sprint l'Allemand André Greipel et le Néerlandais Barry Markus. C'est la seconde victoire dans cette course pour Boonen, qui s'était déjà adjugé la 2e étape lundi. Le Néerlandais Niki Terpstra a conservé le maillot jaune de leader au classement général. Il s'agit de la 22e victoire d'étape de Boonen au Qatar où il compte aussi cinq victoires finales. La 13e édition du Tour du Qatar s'achève vendredi.

NBA Les résultats de mardi

WASHINGTON, 12 fév 2014-(APS) - Résultats des matches du Championnat nord-américain de basket-ball (NBA) disputés mardi:

LA Lakers - Utah	79 - 96
Portland - Oklahoma	95 - 98
Phoenix - Miami	97 - 103
Chicago - Atlanta	100 - 85
Memphis - Washington	92 - 89
Charlotte - Dallas	114 - 89
Cleveland - Sacramento	109 - 99

JO - 2014

(BIATHLON-DAMES) Darya Domracheva championne olympique de poursuite



La Biélorusse Darya Domracheva a remporté le titre olympique de poursuite en biathlon, en dominant largement l'épreuve mardi sur le complexe Laura des JO de Sotchi. Domracheva a devancé la Norvégienne Tora Berger de 37 sec 6/10e, et la Slovène Teja Gregorin, médaillée de bronze à 42 sec. La Slovaque Anastasiya Kuzmina, partie en tête après sa victoire dans le sprint dimanche, a pris la 6e place de l'épreuve avoir fauté elle aussi deux fois en tout.

(SAUT À SKIS-DAMES) Vogt sacrée, Takanashi 4e



L'Allemande Carina Vogt est devenue la première championne olympique de saut à skis de l'histoire, mardi aux JO de Sotchi, alors que la Japonaise Sara Takanashi, grande favorite, a pris la 4e place. Vogt a devancé l'Autrichienne Daniela Iraschko-Stolz et la Française Coline Mattel.

Sudoku N°508

9	4	3	1	2	7	6	8	5
8	6	1	4	3	5	9	7	2
5	7	2	9	6	8	4	1	3
6	2	9	7	4	3	8	5	1
3	8	4	5	1	9	2	6	7
1	5	7	6	8	2	3	4	9
2	1	9	8	9	4	7	3	6
4	9	6	3	7	1	5	2	8
7	3	8	2	5	6	1	9	4

9	3	6	5	4	1	2	8	7	1	5	3
7	8	5	3	2	9	4	6	1	7	9	2
2	4	1	8	6	7	3	5	9	4	6	8
1	5	2	6	9	8	7	3	4	1	2	5
6	9	8	7	3	4	5	1	2	3	7	4
3	7	4	2	1	5	6	9	8	5	3	6
8	6	7	1	6	2	9	4	3	8	5	1
5	1	9	4	7	3	6	2	8	7	3	9
4	2	3	9	8	6	1	7	5	4	6	1

Mots Croisés N°508

EMANCIPATION
CASERNE■AL■U
REPUB■ORNIERE
ARRET■SALSES
BLENEAU■L■F■
O■SGANARELLE
US■AM■DUC■ES
IMAM■FE■ROCS
L■EMMERDANTE
LIRE■T■AY■E■
EVE■RANCEUR
RESTAS■ENTRE

PROGRAMME DE LA PREMIÈRE JOURNÉE Basket-ball /play-down de la Super-Division

NIVEAU (A):

La première journée des play-down du championnat de Super-Division de basket-ball, niveau (A), aura lieu vendredi, avec la participation des clubs classés de la 7e à la 10e places lors de la 1ère phase du championnat. Les clubs concernés par les play-down sont : l'O. Batna, le WA Boufarik, le NB Staoueli et l'USM Blida. A l'issue de cette phase, le dernier classé rétrograderait en Super-Division (B) alors que l'avant-dernier disputerait les barrages.

Programme des rencontres

A Batna : O. Batna - USM Blida (15h00)
A Bougara : WA Boufarik - NB Staoueli (15h00).

NIVEAU (B)

La première journée des play-down du championnat de Super-Division de basket-ball, niveau (B), débutera avec le déroulement de la rencontre MT El-Eulma - OM Bel-Abbes, vendredi à El-Eulma.

Les play-down de la Super-Division niveau (B), qui regroupent les clubs classés de la 7e à la 9e place à l'issue de la 1ère phase, se disputeront en mini-championnat dont le dernier classé rétrograderait en division inférieure alors que l'avant-dernier disputerait les barrages (13-15 juin). Les clubs concernés par les play-down sont : le MT El-Eulma, le MS Cherchell et l'OM Bel-Abbes.

Programme :

A El-Eulma : MT El-Eulma - OM Bel-Abbes (15h00).

BASKET-BALL /PLAY-OFF DE
LA SUPER-DIVISION (B)Premier tournoi ce
week-end à Miliana

Le premier tournoi play-off du championnat de Super-Division de basket-ball, niveau (B), aura lieu ce week-end à Miliana, avec la participation des six premiers à l'issue de la première phase de compétition. Les play-off de la Super-Division niveau (B), comptant pour l'accès en palier supérieur, se disputeront en quatre tournois avec la participation de l'ASMI Blida, l'AB Skikda, le CSMBB Ouargla, l'OMS Miliana, le COBB Oran et l'USM Alger.

Programme des rencontres :

1re Journée (vendredi) :

11h00 : ASMI Blida - COBB Oran

15h00 : AB Skikda - USM Alger

16h30 : CSMBB Ouargla - OMS Miliana

2e Journée (samedi) :

11h00 : ASMI Blida - AB Skikda

13h00 : USM Alger - CSMBB Ouargla

14h30 : COBB Oran - OMS Miliana.

APS

n ●

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UND■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

Mots Fléchés N°508

QUALIFICATION CAN-2014 DAMES, DEMAIN A BOLOGHINE, ALGÉRIE-MAROC

Les Algériennes pour un retour en force dans cette compétition africaine

S. Ben

La sélection algérienne dames de football renoue avec la compétition africaine en rencontrant demain la sélection marocaine pour le compte du match aller du premier tour qualificatif au Championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, dont la phase finale aura lieu en Namibie.

Il est évident que l'objectif de la sélection algérienne est de gagner, mais il va falloir gagner avec un score large tout en essayant de ne point encaisser de but pour jouer plus à l'aise le match retour. L'Algérie n'avait pas pris part aux éliminatoires de la dernière édition du Championnat d'Afrique des Nations disputé en 2012 en Guinée Equatoriale. La phase finale de l'édition de 2014 aura lieu en Namibie du 11 au 24 octobre prochain.

L'entraîneur de la sélection algérienne dames de football Azzedine Chih a estimé que son équipe est en «progression»: «Je suis satisfait du travail effectué lors des quatre premiers stages

dont le dernier a pris fin samedi dernier à Sidi Moussa. L'équipe est en construction, elle est en nette progression. Nous allons continuer notre travail avec la même détermination en prévision de ce match contre le Maroc». Depuis sa nomination à la tête de la sélection dames fin 2013, les partenaires de Bouheni Benziane Naïma ont effectué quatre stages de préparation ponctués par deux matches amicaux contre le Sénégal. «Depuis ma nomination à la tête de l'équipe, nous avons effectué quatre stages à Sidi Moussa. L'équipe algérienne est en construction. Elle est constituée de joueuses évoluant dans le championnat d'Algérie», a-t-il précisé.

«Nous avons débuté notre préparation depuis trois mois, nous avons regroupé pas moins de quarante joueuses pour des stages de sélection. Depuis ce temps et avec l'organisation de deux matches amicaux, l'équipe se dessine et son niveau progresse de jour en jour, cela a été bénéfique avant le match du Maroc. L'équipe actuelle se compose de jeunes



joueuses qui font toutes partie du championnat local, ce qui constitue un atout non négligeable pour notre formation», a indiqué le coach, Azzedine Chih. Lors du quatrième stage effectué du 27 janvier au 1er février, le staff technique a axé son travail sur les enseignements tirés des deux rencontres amicales disputées face au Sénégal, sanctionnées par une défaite (2-1) et une victoire (3-0). Concernant la sélection marocaine, le coach de l'EN algérienne a estimé que les Marocaines poursuivent un travail en-

tame en 2010. «J'ai pas d'idée fixe sur le Maroc. C'est un groupe qui travaille depuis 2010. C'est une bonne équipe qui a failli se qualifier aux dépens du Sénégal pour l'édition-2010». Côté marocain, 20 joueuses ont été convoquées pour ce match face à la sélection féminine algérienne.

Parmi les convoquées trois joueuses évoluent en France. Il s'agit de Salma Amani (Guingamp), Nesrine Daoudi (Toulouse) et Khadija Benhaddou (Compiègne). Côté préparation, l'entraîneur Abid Oubenaissa

avait fait appel à 22 joueuses pour un stage de deux semaines (27 janvier à 9 février) qui s'est déroulé au centre de football de Maamora à Salé (près de Rabat), pour préparer cette rencontre.

Le match retour est prévu entre le 28 février et le 2 mars prochains. La formation qualifiée rencontrera au second et dernier tour, le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie. Ainsi, les éliminatoires du championnat d'Afrique de football féminin qui débutent dans ce week-end vont rassembler 25 sélections nationales. C'est le plus grand nombre de pays jamais enregistré dans cette compétition.

Au terme du 2^e tour des éliminatoires dont les rencontres aller vont se dérouler du 23 au 25 mai 2014 et le retour deux semaines plus tard, on connaîtra les sept nations qualifiées sur le terrain. Elles vont rejoindre la Namibie, pays hôte, pour le tournoi final prévu du 11 au 25 octobre 2014.

Azzedine Chih : «L'équipe algérienne est prête»

La sélection algérienne dames de football est «bien prête» pour affronter son homologue marocaine vendredi à 17h00 au stade Omar Hamadi (Bologhine), en match aller du premier tour qualificatif au championnat d'Afrique des Nations CAN-2014, selon le sélectionneur national Azzedine Chih. «L'équipe algérienne est prête sur tous les plans bien qu'elle soit jeune. Les joueuses sont déterminées à donner le meilleur d'elles même le jour du match. La sélection s'améliore au fil des stages, mais tout se jouera sur le terrain le jour du match», a déclaré à l'APS le sélectionneur Azzedine Chih.

En prévision de cette première manche contre les Marocaines, les coéquipières de Sekouane Fatima sont depuis le 8 février en stage au Centre Technique National de la FAF à Sidi Moussa. Au programme des séances technico-tactiques ainsi que le visionnage des deux matches amicaux contre le Sénégal.

«On se prépare convenablement sans rien laisser au hasard. Nous avons visionné les deux rencontres amicales contre le Sénégal pour corriger les insuffisances constatées. Les entraînements se déroulent dans une bonne ambiance et les joueuses ont exprimé une volonté manifeste de remporter cette rencontre face au Maroc. Il y a un véritable esprit de solidarité au sein de l'équipe», a-t-il expliqué. Interrogé sur l'équipe marocaine qui a rallié la capitale Alger lundi dernier pour bien préparer cette rencontre, le coach national a estimé que l'adversaire est animée de la même motivation que la sienne pour réaliser un bon résultat.

«C'est une bonne équipe qui est animée de la même motivation que la notre. On respecte la sélection marocaine comme l'adversaire nous respecte. C'est une équipe qui a raté de justesse la qualification à la dernière édition de la CAN. Elle travaille ensemble depuis 2010. Il faut être présent le jour J», a-t-il dit.

Les partenaires de la gardienne Tknit Kahina qui vont renouer ce vendredi avec la compétition officielle après plusieurs années d'absence espèrent réussir la première manche avant de se rendre pour le match retour prévu probablement le 1^{er} mars prochain au Maroc. Pour le sélectionneur algérien, la qualification pour le prochain tour se jouera sur deux manches, mais l'idéal selon lui, c'est de s'imposer lors du match aller avec une marge sécurisante. «Certes, le meilleur scénario c'est de gagner le match sans encaisser mais la qualification se jouera sur deux manches. Nous allons aborder cette première manche avec un grand sérieux et avec la ferme détermination de réaliser un excellent résultat. Il faut rester concentré tout au long de la partie», a-t-il expliqué.

En cas de qualification pour le second et dernier tour qualificatif, les Algériennes rencontreront le vainqueur de la double confrontation entre l'Egypte et la Tunisie. La phase finale de la CAN-2014 aura lieu en Namibie du 11-24 octobre prochain.



LIGUE 1 DE FOOTBALL / USM ALGER

Zeghdoud : «Le titre va se jouer jusqu'à la dernière minute du championnat»

L'entraîneur-adjoint de l'USM Alger, Mounir Zeghdoud, a estimé mercredi que le titre de champion va se jouer jusqu'au bout de la saison, au moment où son équipe partage le fauteuil de leader de la Ligue 1 de football en compagnie de l'ESS Sétif, à l'issue de la 18^e journée.

«Je pense que le titre cette saison sera largement disputé, et ne devrait être scellé qu'à la dernière minute du championnat. Nous sommes leaders, à égalité de points avec l'ESS et rien n'est encore joué», a indiqué à l'APS Zeghdoud.

A l'issue des matches de la 18^e journée de la Ligue 1, disputés le week-end dernier, l'USMA et l'ESS partagent la première place avec 36 points chacun, mais avec une différence de buts favorable pour les Algérois. «Au vu de notre position actuelle, nous sommes l'équipe à battre, et tout le monde nous attend au tournant. Nous devons alors assumer notre statut



et travailler pour préserver cette dynamique», a ajouté l'ancien joueur de l'USMA.

Évoquant la prochaine sortie de son équipe, ce samedi à domicile, face à l'USM Harrach, Zeghdoud, relève l'importance de remporter ce match face à «une bonne équipe harrachie». «C'est un derby, et dans ce genre de confrontation, tout reste possible. Nous allons aborder ce match avec l'intention de gagner, même si nous savons que notre mission ne sera pas facile face à une bonne

équipe de l'USMH qui pratique un beau jeu», a souligné Zeghdoud.

«Dans la mesure où l'ESS est notre concurrent direct pour le titre, nous allons naturellement espérer un faux pas de Sétif à Béjaïa (face à la JSMB, ndlr), même s'il y a d'autres formations qui pourront revenir fort dans le championnat», a-t-il enchaîné.

Côté effectif, l'un des adjoints de l'entraîneur français de l'USMA, Hubert Velud, a affirmé que le staff pourra compter sur l'ensemble des joueurs à l'exception de Rabie Meftah, suspendu pour cumul de cartons. Par ailleurs, Mounir Zeghdoud n'a pas parié d'éloges sur Zineddine Ferhat, «un joueur polyvalent qui ne va pas tarder à frapper aux portes de l'équipe nationale». «Zinou est un élément pétri de qualités, et je lui prédis un bel avenir. Il doit continuer à travailler pour progresser et rejoindre un jour la sélection», a-t-il conclu.

USM EL HARRACH

L'intronisation officielle de Bouslimani à la tête du club reportée

L'intronisation officielle de Djafar Bouslimani au poste de président de la société par actions (SSA) de l'USM El Harrach, initialement prévue pour aujourd'hui, a été différée «à une date ultérieure», a-t-on appris auprès d'un membre du conseil d'administration (CA) du club de Ligue 1 algérienne de football. «L'ex-président, Mohamed Laib, se trouve actuellement à l'étranger, et de ce fait, passage chez le notaire pour effectuer la passation de pouvoir a été repoussé à une date ultérieure», a déclaré, à l'APS, Mohamed Keirennas. Le club de la capitale est sans président officiel depuis que Laib a déposé sa démission le 31 décembre passé. Il y a deux semaines, les membres du CA se sont réunis et ont désigné, dans leur majorité, Bouslimani pour lui succéder. Seulement, les procédures administratives d'usage accusent un retard considérable, à cause du refus de certains actionnaires de cautionner le choix de leurs pairs. «Tout est rentré dans l'ordre

dans ce registre. Il y avait seulement au courant de la semaine prochaine», a ajouté la même source. Le membre du CA de l'USMH a, en outre, démenti les informations parues dans la presse mercredi, selon lesquelles Bouslimani a renoncé à la présidence du club. «Je viens de discuter avec lui, et il m'a rassuré qu'il était toujours partant pour succéder à Laib», a-t-il précisé. La crise administrative qui secoue le club algérois depuis plusieurs semaines s'est répercute négativement sur les joueurs qui ne cessent de revendiquer leur dû. Il a fallu même à l'entraîneur, Boualem Charaf, de peser de tout son poids pour convaincre ses protégés d'annuler leur mouvement de grève qu'ils comptaient enclencher en début de cette semaine. «On comprend les inquiétudes de nos joueurs, mais je les rassure que tout rentrera dans l'ordre dans les prochains jours», a encore dit Kheirennas.

APS



Les stars du Mondial

BASTIAN SCHWEINSTEIGER



Bastian Schweinsteiger est un footballeur international allemand, né le 1er août 1984 à Kolbermoor, en Bavière, Allemagne. Il est capable d'évoluer à tous les postes du milieu de terrain.

Issu du centre de formation du Bayern Munich, club auquel il est resté fidèle depuis le début de sa carrière, ce milieu de terrain est considéré comme l'un des meilleurs joueurs du monde à son poste^{1,2,3}. Il est depuis 2004, l'un des cadres de l'équipe nationale allemande, avec laquelle il a disputé 3 Championnats d'Europe de football (2004, 2008, 2012) et 2 Coupes du monde (2006, 2010). Il a fini troisième des Coupes du monde 2006 et 2010 et finaliste de l'Euro 2008. Avec le Bayern Munich, il a remporté la Ligue des champions de l'UEFA en 2013 et a été 2 fois finaliste en 2010 et 2012. Il a aussi remporté 6 titres de Champion d'Allemagne et 6 Coupes d'Allemagne. Il a par ailleurs été nommé Footballeur allemand de l'année en 2013.

Son frère Tobias est également footballeur. Sa compagne est le mannequin Sarah Brandner.

SÉLECTION NATIONALE

Schweinsteiger a rejoint la sélection allemande des moins de 21 ans en février 2004 et s'est distingué en inscrivant un but dans une rencontre amicale contre la Suisse. Retenu pour le championnat européen de l'UEFA des moins de 21 ans, il marque de nouveau et s'affirme progressivement aux yeux de Rudi Völler, entraîneur allemand des moins de 21 ans. Lorsque celui-ci est nommé sélectionneur de l'équipe allemande, il retient le jeune joueur bavarois dans le groupe appelé à disputer l'Euro en 2004. Schweinsteiger connaît sa première cape lors d'un match de préparation contre la Hongrie le 6 juillet 2004. Il dispute ensuite les trois matchs de son équipe lors de la compétition. Malgré le parcours assez décevant de la Mannschaft lors du tournoi, Schweinsteiger étonne par son dynamisme et son culot sur le terrain. Le benjamin de l'équipe est l'un des rares joueurs de l'équipe à témoigner une certaine hargne sur le terrain.

Très rapidement, il s'impose comme titulaire en équipe nationale. En juin 2006, alors qu'il est retenu pour la Coupe du monde de football en Allemagne, il compte déjà 29 sélections et 7 buts en équipe nationale alors qu'il n'a même pas 22 ans. Il s'illustre dès le premier match de la compétition contre le Costa Rica en délivrant deux passes décisives. Pourtant, la Mannschaft est éliminée par l'Italie 2-0 en demi-finale. Lors de la petite finale contre le Portugal, Schweinsteiger s'illustre en étant à l'origine des trois buts allemands. Toujours indiscutable en sélection nationale, Schweinsteiger participe

à sa troisième compétition internationale : le Championnat d'Europe de football en 2008. Il se fait rapidement remarquer en se faisant expulser lors du deuxième match du tournoi, contre la Croatie. Cette expulsion lui vaut de vives critiques de la part des médias allemands (et aussi de la chancelière allemande Angela Merkel). Revenu de suspension, il marque un but et fait deux passes décisives en quart de finale contre le Portugal (victoire 3-2), puis avec un autre but en demi-finale contre la Turquie (victoire 3-2). Décisif à chaque match, « Schwei » s'annonce comme l'une des grandes armes de l'Allemagne pour la finale contre l'Espagne. Mais il ne réussit pas les mêmes prestations en finale que l'Allemagne perd 1 à 0.

Sélectionné pour la coupe du monde de football de 2010 d'Afrique du Sud, Bastian Schweinsteiger est repoussonné milieu relayeur par Joachim Löw, poste qu'il occupe désormais au Bayern Munich. Ce repoussonnement est en partie dû au forfait sur blessure de certains joueurs cadres comme Michael Ballack ou Simon Rolfes. Aux côtés de Sami Khedira, il se révèle à ce poste comme l'un des meilleurs joueurs du tournoi, ce qui lui vaudra d'être nommé dans l'équipe-type de la FIFA. Éliminé en demi-finale par l'Espagne (1-0), l'Allemagne remporte néanmoins la troisième place en battant l'Uruguay lors de la "petite" finale. Lors de ce match, Schweinsteiger fut le capitaine de l'équipe en raison du forfait de Philipp Lahm.

Il est de nouveau titularisé dans l'entrejeu aux côtés de Sami Khedira lors de l'Euro 2012. Même s'il délivre deux passes décisives lors d'un match de poule contre les Pays-Bas, son rendement et ses performances sont décriés en raison de son manque de forme dû en partie à sa blessure à la cheville qui a été mal soignée. L'Allemagne est éliminée en demi-finale contre l'Italie, 2-1. Depuis ce match, en raison de blessures, il n'a disputé que 3 matchs avec la sélection.

Style de jeu

Schweinsteiger est un joueur particulièrement polyvalent. S'il souvent aligné au début de sa carrière comme milieu offensif gauche, il a par la suite évolué à différents postes que ce soit comme milieu offensif droit ou centre, voire exceptionnellement comme arrière gauche. À l'arrivée de l'entraîneur Louis Van Gaal au Bayern Munich en 2009, il a été repoussonné comme milieu relayeur, poste pour lequel il est désormais considéré comme l'un des meilleurs joueurs au monde.

Schweinsteiger se distingue par ses qualités techniques et la précision de son jeu de passe. Il font de lui un organisateur de jeu au centre du terrain. Il est aussi réputé pour sa puissance de frappe de balle.

Palmarès

- Vice-Champion d'Europe en 2008
- Troisième de la Coupe du Monde en 2006 et 2010
- Troisième de la Coupe des confédérations en 2005
- Participation au Championnat d'Europe de football en 2004 (1^{er} tour), 2008 (Vice-Champion) et 2012 (Demi-Finaliste)
- Participation à la Coupe du Monde en 2006 (3^e) et 2010 (3^e)

ALGÉRIE - BUKINAFASO

M. Bouguerra transmet un message du président Bouteflika à son homologue du Burkina Faso

Le ministre délégué chargé des Affaires mährébines et africaines, Madjid Bouguerra, «a transmis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue du Burkina Faso, Blaise Compaoré», portant sur la volonté de renforcer la coopération bilatérale, a indiqué mercredi une source diplomatique.

M. Bouguerra qui est en visite de travail à Ouagadougou, dans la cadre de la réunion du Comité de suivi et d'évaluation de la coopération algéro-burkinabée, a été reçu en audience par le président Compaoré à qui «il a transmis un message du chef de l'Etat portant sur la volonté de l'Algérie de renforcer la coopération bilatérale et la concertation sur les questions régionales avec ce pays», a précisé la même source. Le ministre a également abordé avec le président burkinabé «les efforts actuellement en cours, en vue de la recherche d'une solution définitive et durable à la crise qui prévaut au nord du Mali dans le respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de ce pays frère», a-t-on ajouté. Pour sa part, le président Compaoré tenu à «rendre hommage à l'action de l'Algérie dans la recherche de la paix et de la sécurité». M. Bouguerra avait co-présidé, mardi, avec son homologue du Burkina Faso, la cérémonie d'ouverture des travaux du Comité de suivi et d'évaluation de la coopération bilatérale.

ALGÉRIE - EUROPE

Le parlement algérien participe à la session d'hiver de l'AP-OSCE

Une délégation représentant les deux chambres du parlement algérien, présidée par M. El-Hachemi Djair, membre du conseil de la nation, prendra part les 13 et 14 février 2014 à Vienne (Autriche) aux réunions de la session d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation de la sécurité et de la coopération d'Europe (AP-OSCE). Les participants examineront, dans le cadre de l'action des commissions publiques, la coopération dans la gestion des eaux dans la région de l'OSCE et l'Etat de droit dans la région de l'OSCE, indique un communiqué du conseil de la nation. Le parlement algérien prend part de façon périodique aux réunions de l'AP-OSCE et jouit de la qualité de partenaire dans la coopération.

ALGÉRIE - FIDJI

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de la République de Fidji en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Ravindran Robin Nair, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Fidji auprès de la République démocratique et populaire avec résidence à Abu Dhabi, a indiqué mercredi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

ALGÉRIE - TURQUIE

Examen des moyens de coopération et de partenariat entre l'Algérie et la Turquie dans l'habitat

Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a reçu mercredi à Alger l'ambassadrice de Suède en Algérie, Mme Carin Wall, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du Conseil.

Au cours de cette audience, les deux parties ont évoqué les «relations excellentes» qui lient les deux pays et dont l'histoire remonte à 1729, date d'ouverture de la première représentation diplomatique suédoise en Algérie, ainsi que la nécessité «d'élargir» la coopération bilatérale au domaine de la technologie et l'échange d'expériences, ajoute le communiqué. Les deux parties ont procédé également à un échange de



vues sur la situation dans la région, et mis en relief l'intérêt majeur qu'elles accordent au facteur de la stabilité «garant de la dynamique de développement nécessaire pour la la région du Sahel» conclut le communiqué.

M. Ould Khelifa reçoit l'ambassadeur du Brésil

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu mercredi au siège de l'APN l'ambassadeur de la République du Brésil à Alger, Eduardo Botelho Barbosa, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de l'APN.

L'entretien a porté sur les relations

bilatérales et leur développement dans plusieurs domaines, ajoute la même source. Les deux responsables ont évoqué la «nécessité de relancer» les relations de coopération, notamment dans le domaine parlementaire, et d'intensifier l'échange de visites et d'expériences, en vue de les hisser au niveau des relations politiques.



FINANCES - BID

M. Djoudi participe au forum de la Banque islamique de développement à Djeddah

Le ministre des Finances Karim Djoudi a participé mercredi à Djeddah (Arabie Saoudite) au Forum de haut niveau organisé par la Banque islamique de développement (BID), a indiqué le ministère dans un communiqué.

Ce forum a été consacré à l'évaluation du programme de développement des 40 dernières années et à la présentation des orientations stratégiques du groupe de la BID pour la prochaine décennie, explique la même source.

Il avait pour objectif l'échange des points de vue sur les programmes de développement financés par la BID, l'efficacité de l'intervention du groupe ainsi que les principaux éléments de sa stratégie pour la prochaine décennie.

Interrogé par la presse sur ce sujet, M. Djoudi «a suggéré quelques points pouvant être pris en compte



par le groupe afin de refléter les aspirations des Etats membres» de la BID, selon le communiqué.

A cet égard, le ministre a proposé de faire un audit des réformes entreprises par la BID et corriger les lacunes tout en consolidant les points positifs. Il a également suggéré de décentraliser les services de la banque, de créer de nouveaux produits de fi-

nancement plus compétitifs et d'encourager les pays membres à investir dans les projets de lutte contre la pauvreté, l'autosuffisance alimentaire, l'emploi des jeunes et l'accès au logement.

En marge de ce forum, M. Djoudi a rencontré plusieurs de ses homologues des pays arabes avec lesquels il a évoqué des questions

d'actualité économique au niveau de la région arabe et internationale ainsi que la coopération entre l'Algérie avec ces pays.

Le ministre a aussi eu un entretien avec le président du groupe de la BID, Ahmed Mohammed Ali qui a exprimé, à cette occasion, «ses condoléances les plus attristées» suite au crash de l'avion militaire près d'Oum El Bouagh. La BID a été créée en 1973 et a commencé ses activités en 1975. Elle a pour but de promouvoir le développement économique et social dans les 56 pays membres ainsi que dans les communautés musulmanes dans les pays non membres.

Le capital de la BID est de 45 milliards de dollars. En mai 2013, il a été décidé de l'augmenter à 150 milliards de dollars. Le montant global des financements consentis par la BID, depuis sa création, s'élève à environ 98 milliards de dollars.

Les voies et moyens de consolider la coopération algéro-turque dans le domaine de l'habitat ont été, mercredi, au cœur des entretiens entre le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Abdelmajid Tebboune, et l'ambassadeur de Turquie à Alger, Adnan Kegeci, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont examiné les moyens de

promouvoir le partenariat entre les entreprises algériennes et turques pour un meilleur échange d'expériences dans le domaine de l'habitat et des équipements publics. Dans ce contexte, l'ambassadeur turc a fait part de la disponibilité de son pays à développer les capacités de coopération entre les deux pays «amis» annonçant par la même le lance-

ment prochain des travaux de rénovation de la mosquée Ketchaoua, confiés à une société turque. M. Tebboune s'est dit, pour sa part, favorable à toute initiative allant dans le sens de la promotion du partenariat établi entre les deux pays dans le domaine de l'habitat, de la ville et des équipements publics.

APS